



MINIÈRE OSISKO INC.

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES TERMINÉES LES 31 MARS 2017 ET 2016



Le présent rapport de gestion correspond à l'évaluation par la direction des résultats et de la situation financière de Minière Osisko inc. (« Osisko » ou la « Société ») et devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (« les états financiers intermédiaires ») de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2017 et 2016 et les notes s'y rapportant. Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont émises par l'*International Accounting Standards Board*, applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 sur l'information financière intermédiaire. Le présent rapport de gestion et les états financiers qui y sont reliés sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur le site web de la Société au www.miniereosisko.com, et devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015.

La direction est responsable de l'établissement des états financiers intermédiaires et de la préparation du présent rapport de gestion. Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont émises par l'*International Accounting Standards Board*. Toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport de gestion sont libellées en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les renseignements portant sur le projet du Bloc Marban sont fondés sur le rapport technique intitulé « *Updated Mineral Resource Technical Report, Marban Block Project, Québec, Canada* » daté du 15 août 2013 avec une date d'effet au 1^{er} juin 2013, préparé par ou sous la supervision de Michael M. Gustin, Ph.D., CPG, de Mine Development Associates, et Peter Ronning, P.Eng., de New Caledonian Geological Consulting (le « rapport technique du Bloc Marban »). L'on devrait se référer au texte complet du rapport technique du Bloc Marban, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») et est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur de Corporation minière NioGold sur SEDAR au www.sedar.com.

M. Elzéar Belzile, ing., de Belzile Solutions inc. (estimation des ressources globales) et personne qualifiée indépendante tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101, est responsable des renseignements techniques présentés dans le présent document, y compris la vérification des données divulguées. M. Thomas L. Dyer, P.E., de Mine Development Associates, est aussi une personne qualifiée indépendante (tel que défini dans le Règlement 43-101) et est responsable de l'optimisation des coquilles de fosse dans Whittle pour le projet du Bloc Marban.

M. Jean-Philippe Desrochers, Ph.D., géo., chef de projet principal sur le projet aurifère du Lac Windfall, M. Gernot Wober, B.Sc., P.Geo., vice-président à l'exploration de la Société, et M. Mathieu Savard, B.Sc., géo., vice-président à l'exploration au Québec de la Société, sont chacun des personnes qualifiées tel que défini dans le Règlement 43-101 et ont révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société, y compris la propriété du Lac Windfall et le projet du Bloc Marban.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits dans les sections « *Risques et incertitudes* » et « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* » à la fin du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 11 mai 2017.



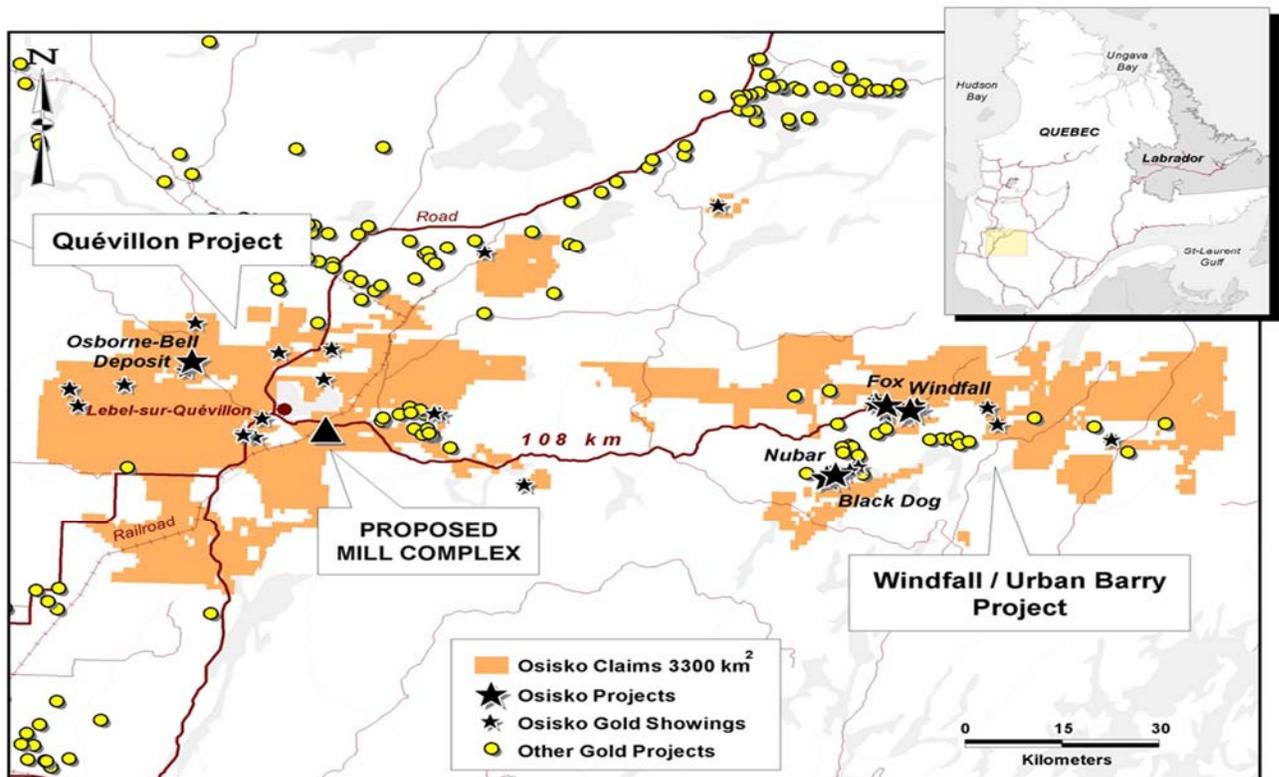
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Constituée en société le 26 février 2010, conformément à la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario (la « LSAO »), la Société vise l'exploration et le développement de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Actuellement, la Société explore au Québec et en Ontario et est à la recherche de nouvelles opportunités.

MISES À JOUR AU COURS DE LA PÉRIODE

Développement des affaires et acquisitions

- Le 12 avril 2017, Osisko a annoncé que la Société avait identifié un site (le « site ») d'une superficie d'environ quatre kilomètres carrés pour la construction potentielle d'un complexe d'usinage qui traiterait la minéralisation du gîte aurifère du Lac Windfall. Le site est situé près d'une propriété industrielle existante (l'ancienne usine de pâte et papier de la Domtar) à Lebel-sur-Quévillon au Québec. Osisko a l'intention d'évaluer l'emplacement du site dans son étude d'impact environnementale et dans la préparation de l'étude de faisabilité du projet aurifère du Lac Windfall. Le site est situé à 11 kilomètres de Lebel-sur-Quévillon et à 103 kilomètres par le réseau existant de routes toutes saisons du gîte du lac Windfall. Il est adjacent à une sous-station électrique d'Hydro-Québec et à une source commerciale d'approvisionnement en eau. Le site est situé sur les terres de l'État immédiatement au sud-est des limites de la municipalité de Lebel-sur-Quévillon, où Osisko détient les droits d'exploration minière.



- Le 28 mars 2017, la Société a annoncé la nomination d'Amy Satov au conseil d'administration de la Société. Mme Satov, B.A., LL.B., M.B.A., est chef de la direction et cofondatrice des Distributeurs Litron Ltée, un distributeur canadien de produits d'éclairage.
- Le 28 mars 2017, la Société a annoncé que M. Ned Goodman avait démissionné du conseil d'administration de la Société (le « conseil »). Le conseil, conscient de la position influente de M. Goodman au sein de l'industrie minière canadienne et à titre de président du conseil fondateur de la Société, a demandé à M. Goodman de demeurer à



titre de président du conseil émérite de la Société, ce qu'il a accepté de bonne grâce. Dans ce nouveau rôle de président du conseil émérite, M. Goodman continuera d'être disponible pour consultation auprès des administrateurs et de la direction en ce qui a trait aux enjeux stratégiques et représentera la Société, fournira des services-conseils et participera aux activités de relations publiques à l'externe, à la demande du président du conseil.

- Le 15 mars 2017, Osisko a annoncé la signature d'une lettre d'intention exécutoire avec Restructuration Deloitte, agissant comme syndic de faillite pour Minéraux Maudore Ltée, pour acquérir un portefeuille de propriétés additionnel dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon, en contrepartie d'un paiement de 1 million de dollars en espèces et l'émission de 100 000 actions ordinaires de la Société (« actions ordinaires »). L'achat ajoutera 1 205 claims à l'acquisition par désignation sur carte annoncée le 6 mars 2017 dans le même secteur. Par conséquent, Osisko détiendra un portefeuille de 4 147 claims couvrant une superficie de 216 000 hectares.
- Le 6 mars 2017, Osisko a annoncé l'acquisition, par désignation sur carte, d'une position de terrain significative dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon, dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec, à environ 110 kilomètres à l'ouest du projet du Lac Windfall. Le jalonnement sur carte de 2 942 claims a récemment été finalisé et s'est soldé par l'acquisition d'une vaste position de terrain couvrant une superficie de 157 000 hectares. Le 27 avril 2017, Osisko a clôturé l'acquisition.
- Le 10 janvier 2017, Osisko a annoncé la signature d'une convention exécutoire avec Barrick Gold Corporation (« Barrick »), dans le but d'officialiser les termes d'une entente d'exploration (l'« entente d'exploration ») sur la propriété Kan (« Kan »), située dans le Nord-du-Québec. Conformément à l'entente d'exploration, Barrick devra engager une somme de 15 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre ans, ce qui lui permettra d'acquérir un intérêt de 70 % sur la propriété Kan. L'entente est assujettie à des dépenses minimales annuelles en travaux d'exploration, incluant un montant garanti de 6 millions de dollars pour les deux premières années. Suivant la réalisation des termes de l'entente d'exploration, la propriété Kan sera transférée à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 30 % par Osisko et à 70 % par Barrick. Osisko et Barrick concluront par la suite une entente de coparticipation à l'égard de la propriété Kan. De plus, Barrick pourra acquérir un intérêt additionnel de 5 % dans la coentreprise (pour un intérêt total de 75 %) en engageant une somme supplémentaire de 5 millions de dollars pour des dépenses spécifiques de projet (évaluation économique préliminaire ou étude de préfaisabilité). Le 27 mars 2017, Osisko a annoncé que l'entente avec Barrick avait été finalisée.

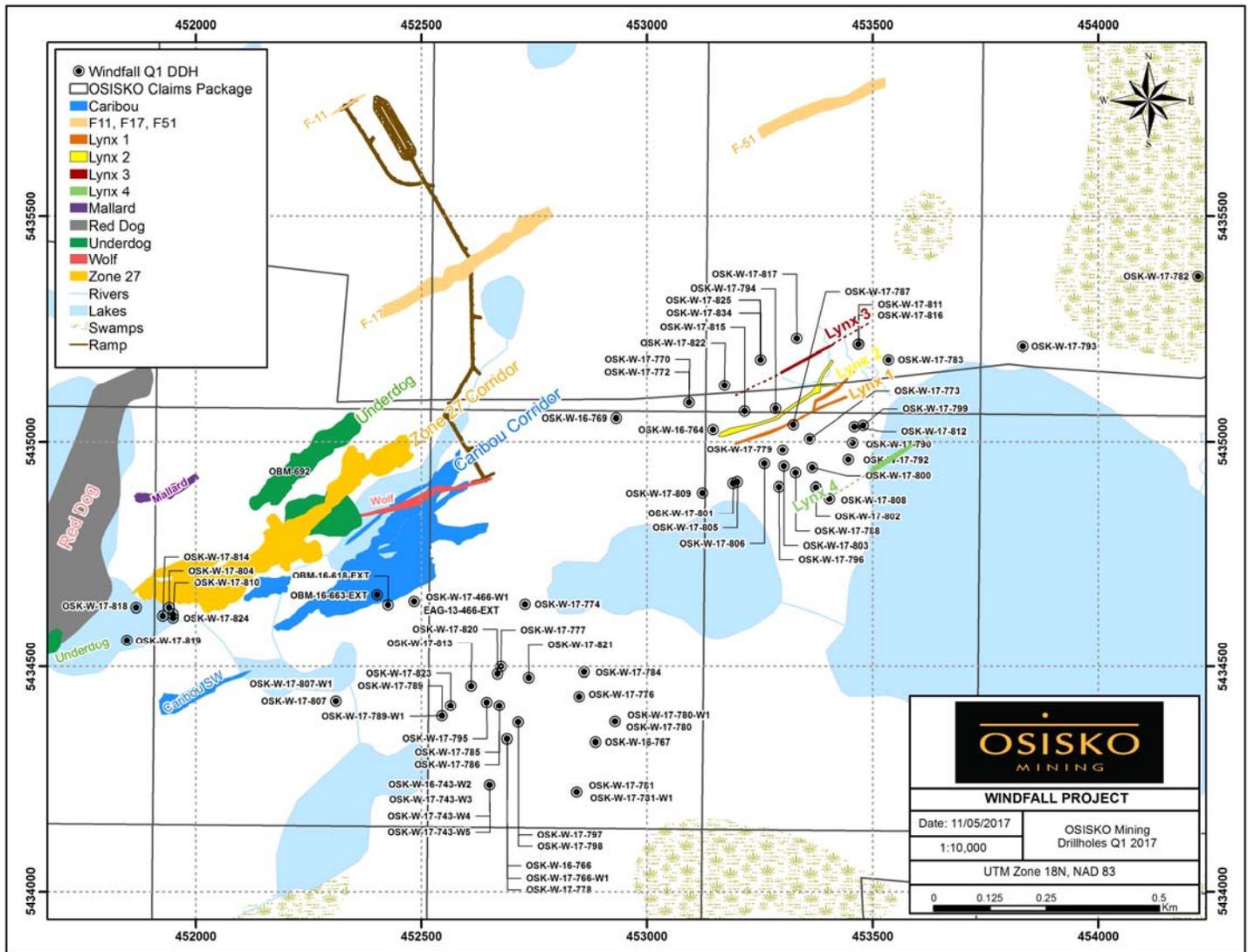
Financements

- Le 27 avril 2017, Osisko a annoncé la clôture d'un placement privé, initialement annoncé le 18 avril 2017, auprès d'un syndicat de preneurs fermes dirigé par Canaccord Genuity Corp. et Eight Capital, dans le cadre duquel les preneurs fermes ont acquis, par voie de prise ferme, 700 000 actions ordinaires accréditatives (les « actions accréditatives ») au prix de 7,15 \$ par action accréditative, pour un produit brut de 5 005 000 \$.
- Le 28 février 2017, Osisko a clôturé le placement privé par voie de prise ferme qui avait été annoncé le 6 février 2017, visant 5 450 000 actions accréditatives au prix de 5,52 \$ par action accréditative, pour un produit brut totalisant 30 084 000 \$ (le « financement de février 2017 »). En parallèle, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme visant 15 327 000 unités de la Société au prix de 3,40 \$ par unité, pour un produit brut totalisant environ 52 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société.

Faits saillants en exploration

a) Propriétés Lac Windfall et Urban-Barry

La Société a annoncé les résultats suivants issus de son programme de forage en cours sur ses projets du Lac Windfall, de Black Dog et d'Urban-Barry, détenus à 100 % par la Société et situés dans le canton d'Urban au Québec, tel qu'indiqué dans le tableau et la carte ci-dessous :



La carte ci-dessus montre les principaux sondages qui ont été forés dans la période terminée le 11 mai 2017 sur la zone principale au Lac Windfall.

Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t) non coupé	Au (g/t) coupé à 100 g/t	Section	Zone ⁽¹⁾	Couloir
OSK-W-16-735-W1	520,5	527,3	6,8	11,6	8,7		FW1	Underdog
<i>incluant</i>	521,5	522	0,5	140	100			
OSK-W-16-735-W2	532,2	535,7	3,5	12,2			FW1	Underdog
	545,8	548,6	2,8	6,8			FW1	Underdog
	808,5	818,3	9,8	7,9			FW3	Underdog
	822,7	828	5,3	11,7			FW de la FW3	Underdog
<i>incluant</i>	825	825,5	0,5	54,1				
OSK-W-16-743	1173,6	1183,3	9,7	3,4			FW1	Underdog
<i>incluant</i>	1179,2	1179,8	0,6	13,3				



Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t) non coupé	Au (g/t) coupé à 100 g/t	Section	Zone ⁽¹⁾	Couloir
	1233,7	1236,3	2,6	303	47		FW2	Underdog
<i>inquant</i>	1233,7	1235,8	2,1	375	57,7			
OSK-W-16-744	365	374	9	5			Caribou	Caribou
<i>inquant</i>	372	373	1	31,2				
	578	594	16	4,9			Zone 27	Zone 27
<i>inquant</i>	578	582	4	15,2				
OSK-W-16-746	343	348,2	5,2	5,5			Caribou	Caribou
<i>inquant</i>	344,8	345,2	0,4	47,2				
	603	606,7	3,7	16,5			Veine	Caribou
OSK-W-16-747	298,3	300,7	2,4	13,7			Caribou	Caribou
<i>Inquant</i>	298,3	299,3	1	31,5				
	417	419	2	11,4			CS1	Caribou
<i>Inquant</i>	417	418,3	0,5	45,3				
OSK-W-16-753	666,5	674	7,5	7,9			CS3	Caribou
<i>inquant</i>	666,5	670,1	3,6	14,1				
OSK-W-16-751	466,9	469	2,1	5,21		200 m	Zone de cisaillement	Caribou
<i>inquant</i>	466,9	467,8	0,9	11,45		200 m		
	519,2	521,5	2,3	6,57		200 m	CN2	Caribou
OSK-W-16-759	189,1	193,5	4,4	4,2		200 m	Caribou HW	Caribou
OSK-W-16-740	137,4	140	2,6	7,21		400 m	Veine	s.o.
<i>inquant</i>	138,7	139,2	0,5	23,6		400 m		
	159	161	2	4,49		400 m	Lynx	Lynx
	248,5	256,7	8,2	4,72		400 m	Lynx FW	Lynx
<i>inquant</i>	249,5	250,1	0,6	13		400 m		
<i>inquant</i>	255,7	256,7	1	19,3		400 m		
	305,4	310	4,6	5,69		400 m	VNCR	s.o.
<i>inquant</i>	305,4	306,1	0,7	11,8		400 m		
<i>inquant</i>	309	310	1	16,3		400 m		
	720,5	722,8	2,3	9,66		400 m	CN2	Caribou
<i>inquant</i>	720,5	721,5	1	19,5		400 m		
	1389	1391,4	2,4	8,71		400 m	Nouvelle	Underdog
<i>inquant</i>	1390,2	1390,5	0,3	67,9		400 m	Brèche	Underdog
OSK-W-16-755	63	69	6	11,8		400 m	Lynx	Lynx
<i>inquant</i>	64	64,9	0,9	67,1		400 m		
	147	149	2	8,12		400 m	Lynx FW	Lynx
<i>inquant</i>	147,4	147,9	0,5	30,4		400 m		
	668	670	2	5,6		400 m	Veine	s.o.
OSK-W-16-750	418,2	420,5	2,3	17		600 m	VNCR	s.o.
	709	711	2	41,8		600 m	Caribou	Caribou
	983,5	985,8	2,3	14,8		600 m	Nouvelle	Underdog



Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t) non coupé	Au (g/t) coupé à 100 g/t	Section	Zone ⁽¹⁾	Couloir
<i>incluant</i>	984,6	985,2	0,6	56		600 m	Veine	Underdog
	1430	1432	2	4,65		600 m	Underdog	Underdog
OSK-W-16-760	208	211	3	14,1		600 m	Lynx HW	Lynx
<i>incluant</i>	210	211	1	28,5		600 m		
	223	232	9	95,3	42,7	600 m	Lynx	Lynx
<i>incluant</i>	226,3	232	5,7	148	65,0	600 m		
	250,5	255	4,5	7,79		600 m	VNCR	s.o.
<i>incluant</i>	250,5	252	1,5	19,6		600 m		
	354,3	357	2,7	5,5		600 m	VNCR	s.o.
OSK-W-16-743 W2	748	751	3	10,3			CS1	Caribou
<i>incluant</i>	749,6	751	1,4	21,5				
OSK-W-16-749	504,6	510	5,4	12,7			CS1	Caribou
<i>incluant</i>	504,6	505,3	0,7	35,2				
OSK-W-16-754	724,4	726,5	2,1	7,15			CS1	Caribou
<i>incluant</i>	724,9	725,5	0,6	24,6				
OSK-W-16-756	672,8	675,4	2,6	3,29			CS1	Caribou
<i>incluant</i>	673,8	674,6	0,8	9,66				
OSK-W-16-743 W1	1000,5	1005,7	5,2	5,77			FW0	Underdog
<i>incluant</i>	1001,3	1003,7	2,4	11				
	1243,5	1245,6	2,1	6,77			FW2 HW	Underdog
	1251,8	1254,4	2,6	8,13			FW2	Underdog
<i>incluant</i>	1252,1	1252,9	0,8	24				
	1394	1396	2	6,29			FW3	Underdog
<i>incluant</i>	1394	1394,9	0,9	12,9				
	1108	1111	3	4,94			FW0	Underdog
<i>incluant</i>	1110	1111	1	11,9				
	1128,4	1131	2,6	3,66			FW0 FW	Underdog
OSK-W-16-743-W2	1373,7	1376,3	2,6	9,1			FW2	Underdog
<i>incluant</i>	1374,5	1375,3	0,8	27,5				
OSK-W-16-754	1422,7	1430	7,3	9,76			FW3	Underdog
<i>incluant</i>	1424	1425,6	1,6	34,6				
OSK-W-16-762	622	624	2	8,89			CS1 FW	Caribou
<i>incluant</i>	623	624	1	17,7				
OSK-W-16-762	666	673	7	7,61			CS3	Caribou
OSK-W-16-762	682	684,1	2,1	8,95			CS3 FW	Caribou
OSK-W-16-762	693	696	3	4,47			Nouvelle	Caribou
<i>incluant</i>	694	695	1	7,24				
OSK-W-16-761	54,5	56,5	2	19,4			Lynx FW	Lynx
<i>et</i>	64,7	67	2,3	71,3	64,3			
OSK-W-17-776	797	803	6	6,42			Caribou	Caribou



Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t) non coupé	Au (g/t) coupé à 100 g/t	Section	Zone ⁽¹⁾	Couloir
<i>incluant</i>	797,7	800,3	2,6	10,1				
OSK-W-17-766-W1	674,8	680,6	5,8	15,6			Nouvelle CS1 FW	Caribou
<i>incluant</i>	676,5	679,5	3	27,6				
OSK-W-17-777	617	621	4	9,01			CS3	Caribou
<i>incluant</i>	618	619	1	18,5				
OSK-W-17-778	545	547,7	2,7	13,5			VNCR	Caribou
<i>incluant</i>	546,6	547	0,4	90,2				
	642,7	646,2	3,5	15			CS1	Caribou
<i>incluant</i>	643,5	644,5	1	48,7				
OSK-W-17-781	518,5	520,5	2	15,3			VNCR	Caribou
<i>incluant</i>	519,5	520,5	1	30,4				
OSK-W-17-786	664	668,9	4,9	6,64			CS3	Caribou
OSK-W-17-787	507,9	514,4	6,5	7,21			Caribou Extension	Caribou
<i>incluant</i>	512,6	513,6	1	24,1				
OSK-W-17-789	526,1	533,5	7,4	5,12			CS1	Caribou
<i>incluant</i>	527,9	530	2,1	16,4				
OSK-W-17-779	268	275,9	7,9	21,6	16,9		CV	Lynx
<i>incluant</i>	274,3	275	0,7	154	100			
	282	284,5	2,5	18,1			CV	Lynx
	298	300,7	2,7	15,6			CV	Lynx
<i>incluant</i>	298,9	300	1,1	33,2				
OSK-W-17-788	236,4	240	3,6	57	36,6		BSP	Lynx
<i>incluant</i>	236,4	236,9	0,5	153	100			
<i>et</i>	239	239,5	0,5	194	100		BSP	Lynx
	245	248,7	3,7	21,1				
<i>incluant</i>	247,8	248,7	0,9	54,8				
OSK-W-17-790	261,6	265,2	3,6	11,3			BSP	Lynx
<i>incluant</i>	261,6	262,3	0,7	28,7				
<i>et</i>	264,7	265,2	0,5	39,9				
OSK-W-17-790	269,5	272,5	3	4,32			BSP	Lynx
<i>incluant</i>	269,5	270,6	1,1	10,1				
OSK-W-17-792	313,3	318,7	5,4	71,4	42,5		BSP	Lynx
<i>incluant</i>	315,6	316,7	1,1	242	100			
OSK-W-17-788	233	250,3	17,3	17	12,8		Principale	Lynx
<i>incluant</i>	236,4	236,9	0,5	153	100			
<i>incluant</i>	239	240	1	128	100			
	295	297	2	6,21			FW	Lynx
<i>incluant</i>	296,6	297	0,4	25,7				
	301	303	2	3,76			FW	Lynx



Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t) non coupé	Au (g/t) coupé à 100 g/t	Section	Zone ⁽¹⁾	Couloir
OSK-W-17-792	309,5	318,7	9,2	42,1	25,2		Principale	Lynx
<i>incluant</i>	313,3	314,2	0,9	56				
<i>incluant</i>	315,6	317,6	2	162	100			
OSK-W-17-799	309,3	311,2	1,9	10,6			HW	Lynx
	319,8	324,4	4,6	50,9	49,7		Principale	Lynx
<i>incluant</i>	319,8	320,7	0,9	106	100			
<i>incluant</i>	323,1	324,4	1,3	82,7				
	339,8	344,2	4,4	63,8	41,4		FW	Lynx
<i>incluant</i>	341,5	342,3	0,8	223	100			
	402	408,5	6,5	11			CV	Lynx
OSK-W-17-743-W4	1100	1103	3	6,86			FW1	Underdog
<i>incluant</i>	1101,8	1102,2	0,4	42,6			HW	
	1139	1142	3	3,21			FW1	Underdog
	1194,6	1197	2,4	16,6			FW2	Underdog
<i>incluant</i>	1195,6	1196	0,4	95,1			HW	Underdog
	1282,4	1284,4	2	5,42			FW2	Underdog
<i>incluant</i>	1282,4	1283,3	0,9	11,4			FW	
OSK-W-17-743-W5	964,5	967	2,5	5,36			FW0 HW	Underdog
	1272,7	1275,3	2,6	55,4	19,4		FW2	Underdog
<i>incluant</i>	1273,7	1274,2	0,5	287				
	1289,3	1291,9	2,6	3,94			FW2	Underdog
<i>incluant</i>	1290,3	1290,8	0,5	12,4			FW	Underdog
OSK-W-17-780	435,9	439,3	3,4	4,46			Nouvelle	Caribou
<i>incluant</i>	435,9	436,3	0,4	10,7				Caribou
<i>incluant</i>	438,8	439,3	0,5	18,8				
	1036,5	1046,9	10,4	7,41	6,21		FW0 HW	Underdog
<i>incluant</i>	1036,5	1037	0,5	125			FW0	Underdog
	1070,3	1074,3	4	3,3				
<i>incluant</i>	1072,1	1073	0,9	8,61				
	1271,6	1278,4	6,8	10,6			FW1	Underdog
<i>incluant</i>	1276	1278,4	2,4	28,9				
<i>incluant</i>	1276	1277	1	65,8				
	1366	1370	4	34,1			FW3	Underdog
<i>incluant</i>	1368,5	1370	1,5	90,5				
	1400	1404	4	9,38			FW3	Underdog
<i>incluant</i>	1401	1402,5	1,5	24,4			FW	Underdog
OSK-W-17-784	767	770	3	4,89			Wolf HW	Caribou
<i>incluant</i>	769,5	770	0,5	15,1			Wolf	Caribou
	780,4	786,1	5,7	3,21				

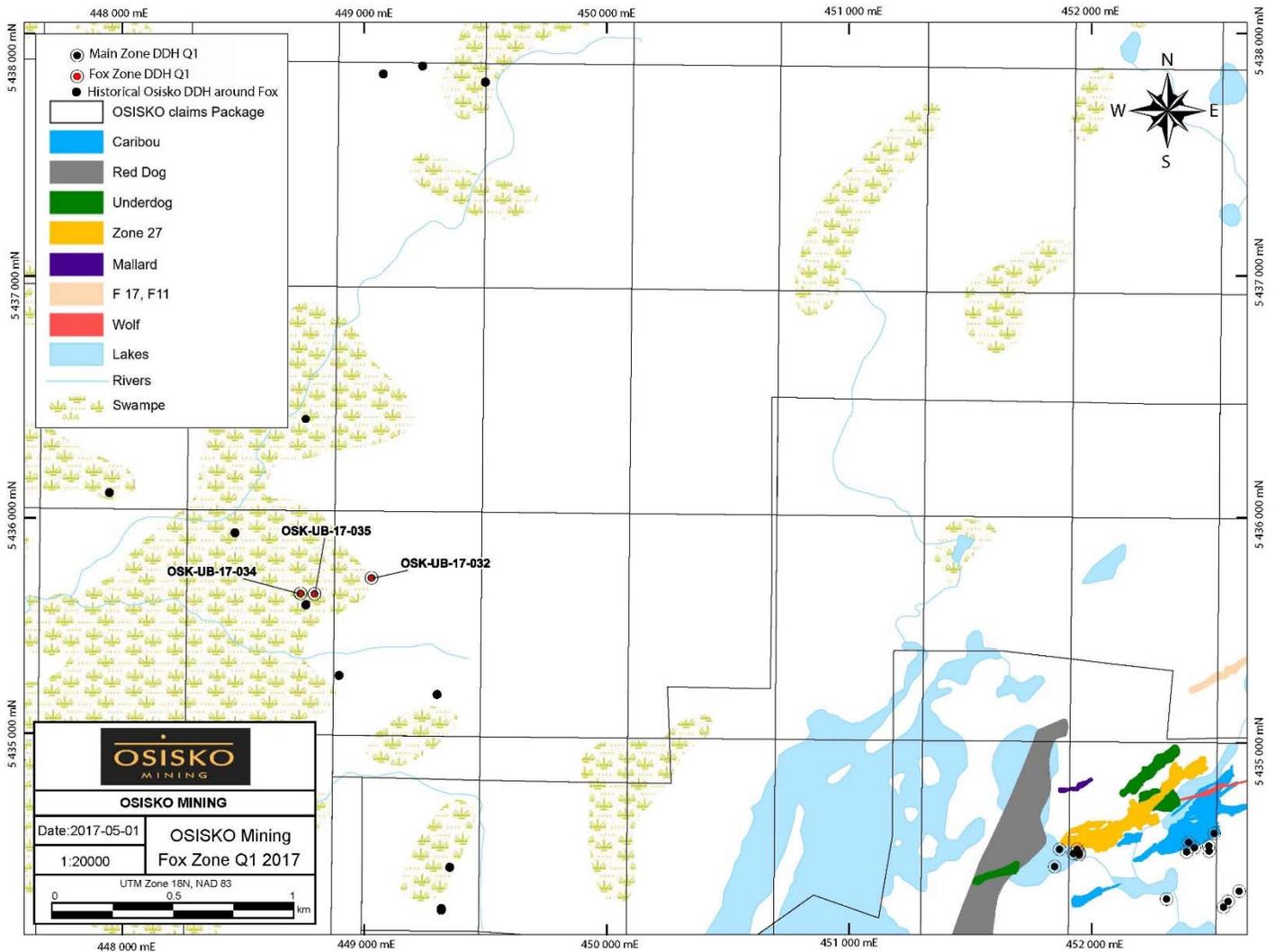


Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t) non coupé	Au (g/t) coupé à 100 g/t	Section	Zone ⁽¹⁾	Couloir
<i>incluant</i>	785,1	786,1	1	13,6			HW	
OSK-W-17-789	538,9	544,1	5,2	7,31	6,39		CS1	Caribou
<i>incluant</i>	543,8	544,1	0,3	116			FW	
OSK-W-17-743-W4	796,2	799	2,8	585	11,5		CS1	Caribou
<i>incluant</i>	796,2	796,5	0,3	5450				
OSK-W-17-786	652,3	660,1	7,8	5,17			CS3 HW	Caribou
<i>incluant</i>	652,3	656	3,7	9,85				
OSK-W-17-780-W1	1074	1091	17	5,97			FW0	Underdog
<i>incluant</i>	1079	1082,8	3,8	19,7				
OSK-W-17-789	853	860,9	7,9	19,4	16,4		FW1	Underdog
<i>incluant</i>	853	857,5	4,5	29,7	24,5			
	883,9	885,9	2	9,15			FW1 FW	Underdog
<i>incluant</i>	884,9	885,6	0,7	24,1				
OSK-W-17-802	363	366,1	3,1	24,9			VNCR	Lynx
<i>incluant</i>	365,3	366,1	0,8	73,2				
	378,7	381,3	2,6	3,99				
<i>incluant</i>	379,3	380,5	1,2	6,77				
OSK-W-17-803	137	139,3	2,3	5,23			HW	Lynx
<i>incluant</i>	137	138,5	1,5	7,74				
	169	171,9	2,9	19,1				
OSK-W-17-790	293	295	2	8,61			Lynx 2	Lynx
	303,8	308,8	5	6				
	316,9	325,5	8,6	10,5	10,3			
<i>incluant</i>	324,8	325,5	0,7	102	100			
	392,5	394,7	2,2	10,9			VNCR	Lynx
OSK-W-17-800	193,6	196	2,4	16,5			Lynx 1	Lynx
<i>incluant</i>	194,1	195	0,9	40,4				
	306	308,8	2,8	35,2	25,4		VNCR	Lynx
<i>incluant</i>	306,5	307,2	0,7	139	100			
OSK-W-17-811	152,5	156	3,5	3,01			Lynx 1	Lynx
OSK-W-17-812	304,8	308,9	4,1	18,6	12,5		Lynx 2	Lynx
<i>incluant</i>	304,8	305,1	0,3	59,7				
<i>incluant</i>	307,3	307,6	0,3	184	100			
OSK-W-17-804	83,9	86,6	2,7	3,65			27	Zone 27
<i>incluant</i>	86,3	86,6	0,3	27,4				
OSK-W-17-810	93,1	98	4,9	7,25			HW	Zone 27
<i>incluant</i>	93,8	95,7	1,9	16,4				
	108,7	111	2,3	6,54			27	Zone 27
<i>incluant</i>	109,2	110,2	1	14,9				
OSK-W-17-789	964	966,3	2,3	8,2			FW3	Underdog



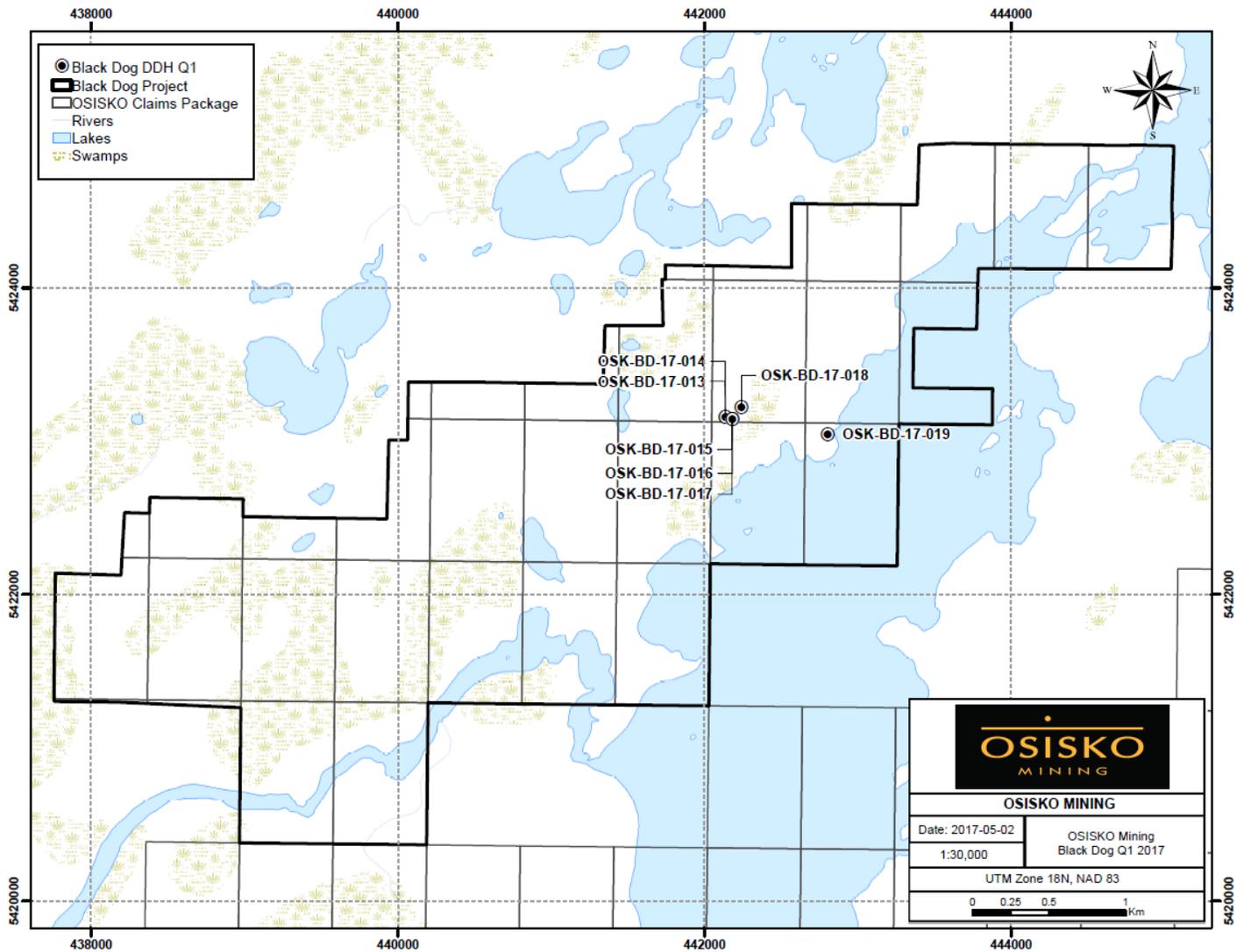
Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t) non coupé	Au (g/t) coupé à 100 g/t	Section	Zone ⁽¹⁾	Couloir
<i>incluant</i>	965	965,3	0,3	61,7				
OSK-W-17-789-W1	799,5	804,4	4,9	5,63			FW0	Underdog
<i>incluant</i>	801,9	802,5	0,6	20,4				
	877,1	880,6	3,5	11				
OSK-W-17-820	616,5	619	2,5	936	32,1		CS1	Caribou
<i>incluant</i>	616,5	617,5	1,0	29,3				
<i>incluant</i>	618,5	619,0	0,5	4620	100			
OSK-W-17-824	28,4	31,0	2,6	195	16,7		Zone 27	27
<i>incluant</i>	29,6	30,0	0,4	1260	100			
OSK-W-17-812	298,5	301,0	2,5	26,0	14,0		Lynx 2	Lynx
<i>incluant</i>	299,7	300,0	0,3	200	100			
OSK-W-17-832	85,0	87,3	2,3	14,1			Lynx 3	Lynx
<i>incluant</i>	85,8	86,6	0,8	38,9				
OSK-W-17-816	670,0	672,8	2,8	5,24			Lynx 4	Lynx
<i>incluant</i>	672,4	672,8	0,4	14,7				
OSK-W-17-827	381,0	383,0	2,0	5,84			Lynx 1	Lynx
OSK-W-17-817	273,3	275,3	2,0	4,40			Lynx 2	Lynx
<i>incluant</i>	273,3	273,7	0,4	14,0				
OSK-W-17-807	623,5	626,5	3,0	3,89			FW0	Underdog
	715,5	717,5	2,0	19,2			FW1	Underdog
<i>incluant</i>	715,5	716,0	0,5	51,5				
OSK-W-17-802	293,1	298,0	4,9	10,4			Lynx 2	Lynx
<i>incluant</i>	297,0	298,0	1,0	37,5				
OSK-W-17-806	214,6	217,5	2,9	3,13			Lynx 2	Lynx
<i>incluant</i>	214,6	215,5	0,9	8,24				
OSK-W-17-816	797,1	804,8	7,7	11,7			Lynx 4	Lynx
<i>incluant</i>	799,3	800,0	0,8	68,3				
<i>incluant</i>	804,5	804,8	0,3	85,9				
OSK-W-17-825	267,9	270,7	2,8	6,71			Lynx 1	Lynx
<i>incluant</i>	268,9	269,6	0,7	21,6				
OSK-W-17-834	292,0	295,7	3,7	421	27,8		Lynx 2	Lynx
<i>incluant</i>	293,1	293,5	0,4	3740	100			

⁽¹⁾ Définitions : HW = éponte supérieure; FW = éponte inférieure; VNCR = veines à texture crustiforme; BSP = bandes silicifiées et pyritisées.



La carte ci-dessus montre les principaux sondages qui ont été forés dans la période terminée le 31 mars 2017 sur la zone Fox au Lac Windfall.

Sondage	De	À	Intervalle	Au	Zone	Couloir
	(m)	(m)	(m)	(g/t)		
OSK-UB-17-034	287	290,2	3,2	7,22	Fox 3	Fox
<i>incluant</i>	288	289	1	22,1	Fox 3	Fox
OSK-UB-17-035	47	50,2	3,2	2,48	Fox 1 FW	Fox
<i>incluant</i>	47,6	48,5	0,9	5,21		
	314,2	317	2,8	8,37	Fox 3	Fox
<i>incluant</i>	315	317	2	11,51		



La carte ci-dessus montre les principaux sondages qui ont été forés dans la période terminée le 31 mars 2017 sur la zone Black Dog au Lac Windfall.

Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Couloir
OSK-BD-16-001	199,9	200,8	0,9	5,76	34,8	0,71	Black Dog
OSK-BD-16-002	93,2	125,3	32,1	3,42	23,2	0,65	Black Dog
<i>incluant</i>	97,2	111,6	14,4	6,14	34,1	0,95	
<i>et</i>	97,2	100,0	2,8	15,6	93,5	3,29	
OSK-BD-16-006	359,9	366,2	6,3	3,9	7,54	0,09	Black Dog
<i>incluant</i>	359,9	362,0	2,1	7,1	17,3	0,19	
OSK-BD-16-007	608,6	610,6	2,0	4,7	12,2	0,33	Black Dog
<i>incluant</i>	609,0	609,9	0,9	8,3	17,2	0,46	
OSK-BD-16-011	107,3	110,0	2,7	5,69	47,5	1,87	Black Dog



b) Propriété Garrison

La Société a annoncé les résultats suivants issus de son programme de forage en cours sur sa propriété Garrison, entièrement détenue par la Société et située dans le canton Garrison en Ontario :

- Le 12 avril 2017, les résultats significatifs comprennent des teneurs de 45,0 g/t Au sur 2,4 mètres, 7,66 g/t Au sur 2,8 mètres, et 6,44 g/t Au sur 2,0 mètres dans le sondage OSK-G17-346; 2,76 g/t Au sur 5,6 mètres et 1,69 g/t Au sur 14,5 mètres dans le sondage OSK-G17-341.
- Le 15 mars 2017, les résultats significatifs comprennent des teneurs de 10,9 g/t Au sur 3,9 mètres dans le sondage OSK-G17-331; 13,8 g/t Au sur 2,0 mètres dans le sondage OSK-G17-324; 1,07 g/t Au sur 32,4 mètres dans le sondage OSK-G17-328; et 1,38 g/t Au sur 26,0 mètres dans le sondage OSK-G16-317.
- Le 1^{er} février 2017, les résultats significatifs comprennent des teneurs de 16,7 g/t Au sur 16,4 mètres (8,52 g/t Au sur 16,4 mètres coupé) et 7,62 g/t Au sur 2,6 mètres dans le sondage OSK-G17-326.
- Le 16 janvier 2017, les résultats significatifs comprennent des teneurs de 2,27 g/t Au sur 46,4 mètres dans le sondage OSK-G16-213X; 2,85 g/t Au sur 19,6 mètres dans le sondage OSK-G16-318; 6,66 g/t Au sur 6,8 mètres dans le sondage OSK-G16-319; 3,1 g/t Au sur 12,0 mètres (4,96 g/t Au sur 12,0 mètres non coupé) dans le sondage OSK-G16-314A; et 3,57 g/t Au sur 8,0 mètres dans le sondage OSK-G16-209X.

Tous les résultats de forage sont disponibles sous le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site web de la Société au www.miniereosisko.com.

Performance globale

La Société a réalisé plus de 35 transactions depuis la réorganisation survenue en août 2015 et amassé près de 96 millions de dollars en financement au cours de la même période. Au cours de la période terminée le 31 mars 2017, la Société a investi près de 17,6 millions de dollars sur ses actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur les propriétés du Lac Windfall et d'Urban-Barry, et environ 4,1 millions de dollars en frais administratifs et généraux, en excluant les éléments hors caisse. Durant la période terminée le 31 mars 2017, la Société a identifié un site pour la construction potentielle d'un complexe d'usinage et a reçu la confirmation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (le « MDDELCC ») du Québec quant au transfert du certificat d'autorisation (CA) existant d'un exploitant antérieur à Osisko aux fins d'une campagne d'échantillonnage en vrac.

L'excavation d'une rampe d'exploration souterraine a été entreprise à partir de la surface en 2007 par un exploitant antérieur sur le gîte du Lac Windfall, atteignant éventuellement une profondeur verticale d'environ 110 mètres et une longueur d'environ 1,2 kilomètre; plus de 230 mètres de galeries d'exploration ont aussi été creusés. L'excavation de la rampe d'exploration a pris fin avant que la rampe ne soit terminée et celle-ci s'est éventuellement remplie d'eau. Suivant l'approbation par le MDDELCC du système de traitement des eaux, le dénoyage de la rampe devrait débuter au deuxième trimestre de 2017.

La Société compte quatre gîtes minéraux qui renferment des ressources globales de 3,42 millions d'onces dans les catégories des ressources minérales mesurées et des ressources minérales indiquées, en plus de 1,8 million d'onces en ressources globales dans la catégorie des ressources minérales présumées. Par ailleurs, la Société a des programmes de forage en cours qui ont débuté en 2016 et qui se poursuivront en 2017, impliquant environ 250 000 mètres pour une campagne de forage combinée totalisant 400 000 mètres. La direction est d'avis que ces éléments fondamentaux procurent les assises solides nécessaires pour bâtir une société minière qui offrira une valeur croissante à ses actionnaires au fil du temps. Veuillez consulter le tableau à la section 2, *Ressources minérales sur les propriétés*, pour les teneurs et les quantités de chaque catégorie de ressources minérales incluse dans les estimations présentées.

Stratégie d'exploration

Osisko est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Le projet phare d'Osisko est le gîte aurifère à haute teneur du Lac Windfall,



situé entre les villes de Val-d'Or et Chibougamau au Québec, Canada. Osisko détient aussi une participation indivise de 100 % dans un important groupe de claims dans la région d'Urban-Barry (70 000 hectares) au Québec, une participation de 100 % dans le projet Garrison à l'est de Matheson en Ontario, ainsi que d'autres projets dans la région de Timmins en Ontario, à la Baie James et dans la Fosse du Labrador au Québec, et les propriétés du Bloc Marban acquises lors de l'acquisition de NioGold, lesquelles sont situées à 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada.

1. RÉSUMÉ DES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

Les différentes propriétés minérales aurifères de la Société au Canada sont énumérées ci-dessous :

Propriétés d'exploration en activité	Localisation	Statut
Lac Windfall	Québec	Détenue à 100 %
Urban-Barry	Québec	Détenue à 100 %
Black Dog (Souart)	Québec	Détenue à 100 %
Quévillon	Québec	Détenue à 100 %
Faïlle Catharine – Ogima	Ontario	Claims sous option
Garrison – Garrcon	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Buffonta	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Jonpol	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Gold Pike	Ontario	Détenue à 100 %
Bloc Marban	Québec	Détenue à 100 %
Bloc Malartic	Québec	Détenue à 100 %
Siscoe Est	Québec	Détenue à 50 %
Héva	Québec	Détenue à 100 %
Kan – Baie James	Québec	Entente d'option
Éléonore Régional – Baie James	Québec	Entente d'option
Éléonore JV – Baie James	Québec	Entente d'option
Autres – Baie James	Québec	Entente d'option
Swayze	Ontario	Détenue à 100 %
DeSantis	Ontario	Détenue à 100 %



2. RESSOURCES MINÉRALES SUR LES PROPRIÉTÉS

Les ressources minérales globales de la Société sont résumées ci-dessous :

CATÉGORIE	TONNES (Mt)	TENEUR (g/t Au)	OR (Moz)
MESURÉES			
MARBAN ⁽²⁾	7,70	1,47	0,36
GARRISON	15,1	1,07	0,51
	22,8	1,20	0,88
INDIQUÉES			
MARBAN ⁽²⁾	29,4	1,18	1,12
WINDFALL	2,76	8,42	0,75
GARRISON	15,0	1,40	0,68
	47,2	1,68	2,55
TOTAL M&I			
MARBAN ⁽²⁾	37,0	1,24	1,48
WINDFALL	2,76	8,42	0,75
GARRISON	30,1	1,24	1,20
	69,9	1,53	3,43
PRÉSUMÉES			
MARBAN ⁽²⁾	3,60	1,15	0,13
WINDFALL	3,51	7,62	0,86
GARRISON	7,87	3,19	0,81
	14,98	3,74	1,80

1. Voir les mises en garde concernant l'information technique sur les ressources minérales.
2. Les ressources minérales globales n'ont pas été estimées à l'intérieur d'un modèle de fosse.

Remarque : Les ressources présumées comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et quant à savoir si elles peuvent être exploitées légalement ou économiquement. L'on ne doit pas supposer qu'une partie ou que la totalité des ressources présumées sera éventuellement convertie à une catégorie supérieure. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.

3. ACTIVITÉS SUR LES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

3.1 *Urban-Barry*

Au 31 mars 2017, la Société avait jalonné des claims dans la région d'Urban-Barry au Québec. Les dépenses d'exploration sur la propriété comprennent le coût du jalonnement des terrains et la compilation de données. Pour conserver la validité des claims, la Société devait dépenser 1 505 000 \$ au cours des deux années suivant la date du jalonnement; ce montant avait été dépensé en date du 31 mars 2017. Au cours de la période, les travaux de forage ont continué dans ce secteur à l'aide de quatre foreuses afin de vérifier les anomalies identifiées dans le cadre des levés et des programmes d'échantillonnage des tills.

i) **Propriété du Lac Windfall**

La Société a acquis la propriété du Lac Windfall dans le cadre de l'acquisition d'Eagle Hill Exploration Corporation (« Eagle Hill »), réalisée le 25 août 2015. La propriété du Lac Windfall est entièrement détenue par la Société et est constituée de 285 claims contigus couvrant environ 12 400 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec, Canada.



Une grande partie de la propriété est assujettie aux redevances sur les revenus nets de fonderie (« NSR ») résiduelles suivantes :

Localisation	Superficie approximative	NSR	Option de rachat
Centre de la propriété, hôte de la majorité des ressources minérales	3 151 acres (1 275 ha)	1,5 %*	Rachat de 1 % NSR pour 1 million de dollars
Au nord de la majorité des ressources minérales, secteur encaissant une petite partie des ressources minérales	2 342 acres (948 ha)	1 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 million de dollars (500 000 \$ pour chaque tranche de 0,5 % NSR)
Partie nord de la propriété	19 531 acres (7 904 ha)	2 %	Rachat de 2 % NSR pour 1 million de dollars (500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % NSR)
Au sud-est des ressources minérales	706 acres (286 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 500 000 \$
Limite est de la propriété	2 507 acres (1 015 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 million de dollars, droit de premier refus pour le 1 % NSR résiduel

* En 2015, Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Redevances Osisko ») a obtenu le droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés détenues par la Société en date du 25 août 2015. Ce droit a été exercé par Redevances Osisko en octobre 2016 pour la somme de 5 millions de dollars et inclut une redevance de 1 % NSR sur la propriété du Lac Windfall. L'exercice de ce droit porte donc la redevance NSR totale détenue par Redevances Osisko sur la propriété du Lac Windfall à 1,5 %, en tenant compte de la redevance de 0,5 % NSR acquise en 2015.

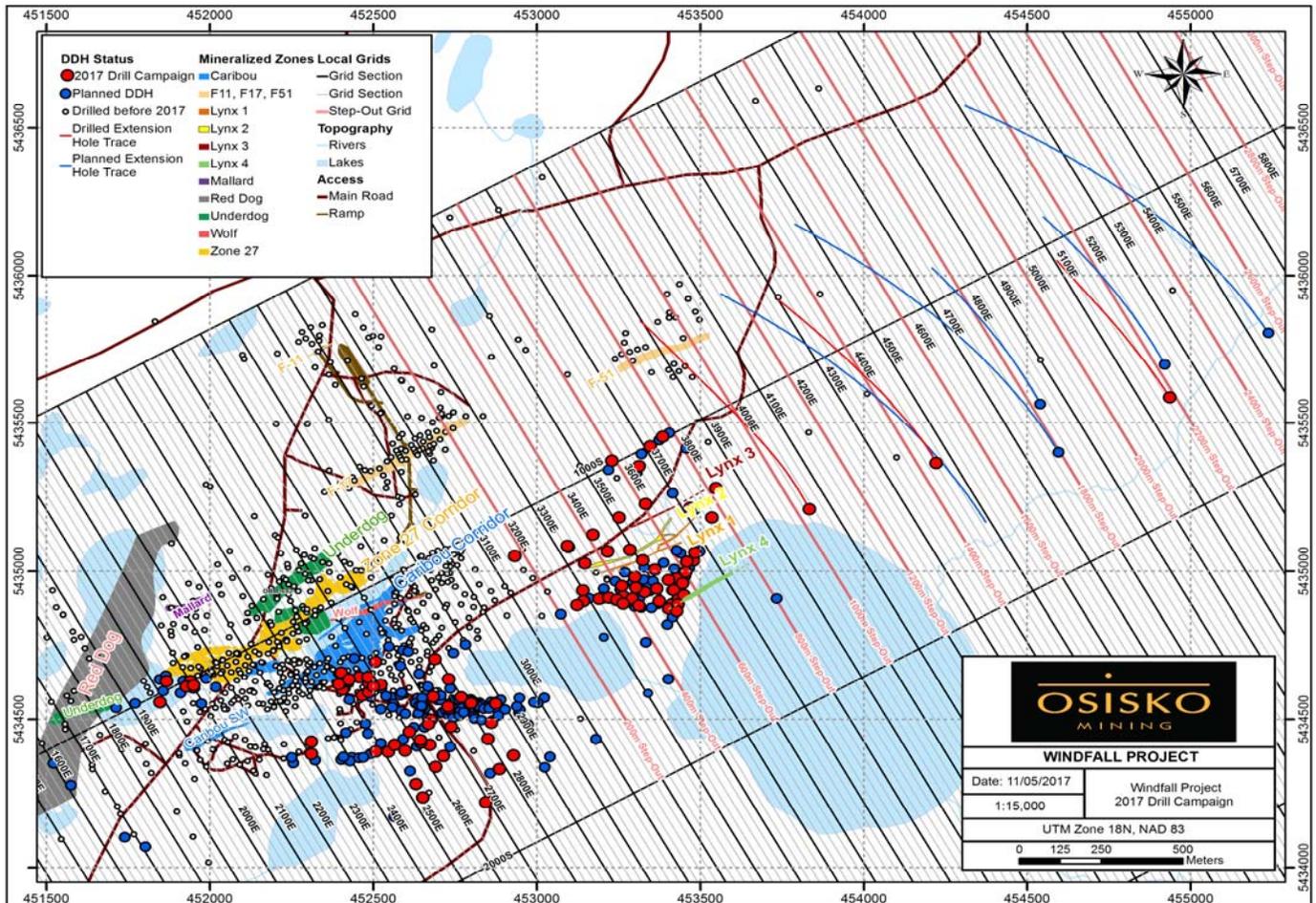
Activités d'exploration

Le programme de 400 000 mètres de forage déjà annoncé permettra à la Société d'explorer et de mieux définir la minéralisation connue dans le secteur du gîte principal et dans l'extension nord-est récemment découverte. La Société s'est fixé comme objectif de maximiser le niveau d'information qui sera inclus dans la première mise à jour des ressources anticipée en 2017. Osisko poursuit ses efforts pour obtenir les permis requis pour prolonger la rampe jusqu'au gîte du Lac Windfall, en vue de débiter l'exploration souterraine au deuxième semestre de 2017.

L'expansion du camp Windfall a aussi été récemment complétée et inclut notamment une plus grande capacité d'hébergement, une nouvelle carothèque et d'autres installations pour les quelque 150 personnes qui travaillent présentement sur le site; il est aussi prévu d'agrandir le camp éventuellement de façon à pouvoir accueillir plus de 300 personnes. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont positifs et permettent de vérifier et d'établir une corrélation avec les résultats des travaux de forage historiques effectués par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog, et demeure ouvert aux deux extrémités, à l'est et à l'ouest.

Forage

La Société continue d'obtenir des résultats de forage de son programme de forage de 400 000 mètres au Lac Windfall. La carte de forage de la Société est présentée ci-dessous :



Contrôle de la qualité

L'épaisseur réelle des intervalles est estimée à 65-80 % des longueurs présentées dans l'axe de forage dans la plupart des zones. L'épaisseur réelle dans la zone Lynx n'a pas encore été déterminée. Les résultats d'analyse n'ont pas été coupés, sauf indication contraire. Les intersections se trouvent à l'intérieur des limites géologiques des principales zones minéralisées, mais n'ont pas été corrélées à des domaines filoniens individuels pour l'instant. Les intervalles présentés comprennent uniquement des teneurs individuelles à l'analyse d'au moins 3,0 g/t Au et des teneurs moyennes pondérées d'au moins 3,0 g/t Au après dilution sur des longueurs d'au moins 2,0 mètres dans l'axe de forage. Tous les résultats d'analyse de carottes de forage de calibre NQ ont été obtenus soit par pyroanalyse avec tamisage métallique sur des fractions de 1 kg ou par pyroanalyse standard avec fini par absorption atomique ou fini gravimétrique sur des fractions de 50 g aux laboratoires ALS de Val-d'Or (Québec) ou de Sudbury (Ontario). La méthode d'analyse par tamisage métallique sur une fraction de 1 kg est privilégiée par le géologue lorsque l'échantillon contient de l'or grossier ou présente un pourcentage plus élevé de pyrite que les sections avoisinantes. Tous les échantillons ont aussi été analysés pour plusieurs éléments, incluant l'argent, par la méthode Aqua Regia-ICP-AES aux laboratoires ALS. La conception du programme de forage, le programme d'assurance-qualité/contrôle de la qualité (« AQ/CQ ») et l'interprétation des résultats sont effectués par des personnes qualifiées appliquant un programme d'AQ/CQ conforme au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. Des échantillons de référence et des blancs sont insérés à tous les 20 échantillons dans le cadre du programme d'AQ/CQ par la Société et par le laboratoire. Environ 5 % des pulpes d'échantillons sont expédiés à d'autres laboratoires pour des analyses de vérification.



ii) Propriété Black Dog (anciennement « Souart »)

Le 3 février 2016, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Black Dog située dans la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry, dans les cantons de Souart et Barry au Québec. La Société a émis 500 000 actions ordinaires et versé 200 000 \$ en espèces pour acquérir une participation de 100 % dans la propriété. La propriété est constituée de 33 claims couvrant une superficie de 1 286 hectares. La propriété Black Dog est assujettie à une redevance de 2 % NSR, laquelle peut être rachetée en tout temps pour la somme de 2 000 000 \$.

3.2 *Projet Quévillon*

La Société a fait l'acquisition d'un portefeuille de propriétés dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon au Québec, en contrepartie d'un versement de 1 000 000 \$ en espèces et de l'émission de 100 000 actions de la Société. La transaction a été clôturée le 27 avril 2017. Le projet Quévillon comprend approximativement trente indices aurifères connus ainsi que le gîte d'or historique Osbell, lequel est situé à 17 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon et à 112 kilomètres à l'ouest du gîte aurifère du Lac Windfall. Le gîte Osbell a été l'objet d'importants programmes de forage historiques au cours des quinze dernières années et sera la cible de nouveaux forages et d'une réévaluation des ressources par Osisko. De plus, la Société a jalonné 2 942 claims formant une vaste position de terrain d'une superficie de 157 000 hectares (157 kilomètres carrés). La position de terrain dans le secteur de Quévillon couvre des séquences de roches volcanosédimentaires archéennes qui encaissent plusieurs indices aurifères connus et des intrusions ignées porphyriques, des cibles d'exploration particulièrement prisées par la Société.

3.3 *Faïlle Catharine*

i) *Projet Ogima*

Le 28 novembre 2014, la Société a signé une lettre d'entente avec un détenteur de titres non apparenté pour acquérir une participation indivise de 100 % dans la propriété Côté, située dans le nord de l'Ontario. La convention d'option définitive a été signée le 23 décembre 2014; un paiement de 60 000 \$ a été versé à la signature, un autre paiement de 75 000 \$ a été versé le 23 décembre 2015, puis un autre paiement de 85 000 \$ a été versé le 23 décembre 2016. Des paiements additionnels de 100 000 \$ et de 140 000 \$ sont dus aux troisième et quatrième dates anniversaires de la signature. La convention est aussi assujettie à une redevance de 2 % NSR, laquelle peut être rachetée pour 1 000 000 \$ par tranche de 1 % NSR.

Le 23 février 2015, la Société a signé une convention avec une société non apparentée pour acquérir une participation indivise de 100 % dans la propriété Olsen, située dans le nord de l'Ontario, pour un paiement total de 50 000 \$, lequel a été versé à la signature. La convention est aussi assujettie à une redevance de 1 % NSR, laquelle peut être rachetée pour 500 000 \$ pour chaque terrain concédé par lettres patentes formant la propriété. Compte tenu de la situation géographique de la propriété Olsen, celle-ci a été intégrée au projet Ogima.

Le 10 mars 2015, la Société a signé une convention d'achat avec un particulier non apparenté pour acquérir une participation de 100 % dans un lot de 64 hectares concédé par lettres patentes et désigné la propriété Roach, en contrepartie d'un paiement unique de 45 000 \$. Le lot concédé par lettres patentes est situé dans le canton de Catharine, au sud de Kirkland Lake, dont la description officielle est NIP 61250-0087, parcelle 3653 SEC NND, N ½ Lot 12 Con. 4, canton de Catharine, district de Timiskaming.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2017, très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet.



3.4 Propriétés Garrison

i) Projet Garrcon

La Société a acquis 100 % du projet Garrcon dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold Mining Inc. (« Northern Gold »), qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Garrcon couvre approximativement 788 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est formée de 66 claims contigus dont 35 sont des claims concédés par lettres patentes assujettis à une redevance de 2 % NSR. La Société peut racheter la moitié (50 %) de la redevance NSR pour un paiement de 10 000 000 \$ en tout temps, selon la première de deux éventualités, soit le 13 mai 2017, soit le début de la production commerciale. En outre, 12 des 35 claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance antérieure de 1,5 % NSR sur le matériel minéralisé exploité au-dessus de 400 pieds de profondeur et une redevance de 2 % NSR sur le matériel minéralisé exploité en dessous de cette profondeur. De plus, deux des claims non concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société aura le droit de racheter 1,0 % de la redevance NSR pour 250 000 \$. Un autre claim non concédé par lettres patentes est assujetti à une redevance de 1 % NSR pour laquelle la Société aura le droit de racheter 0,5 % de la redevance NSR pour 250 000 \$. Un autre ensemble de 20 claims concédés par lettres patentes est assujetti à une redevance de 2 % NSR pour laquelle la Société aura le droit de racheter 0,5 % de la redevance NSR pour 1 000 000 \$. Le vendeur a conservé un droit de rachat de participation allant jusqu'à 51 % dans les claims, si des ressources totalisant 4 millions d'onces d'or sont définies sur les claims. Ce droit de rachat pourrait entraîner un remboursement comptant à la Société équivalent au double des dépenses d'exploration engagées depuis la date de l'arrangement. Quelques claims sont assujettis à une redevance supplémentaire de 1,5 % NSR en vertu d'anciennes conventions d'option conclues par le vendeur. Les derniers huit claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

ii) Projet Jonpol

La Société a acquis 100 % du projet Jonpol dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Jonpol est situé sur la même propriété que le projet Garrcon, dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada.

iii) Projet Buffonta

La Société a acquis 87,5-100 % du projet Buffonta dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Buffonta couvre approximativement 2 359 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 120 claims contigus. Le projet Buffonta est assujetti à une redevance de 3 % NSR, dont 0,5 % peut être racheté pour 1 000 000 \$.

iv) Projet Gold Pike

La Société a acquis 40-60 % du projet Gold Pike dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold qui a été réalisée le 22 décembre 2015. Le projet Gold Pike couvre approximativement 468 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 26 claims contigus. Le projet Gold Pike comprend 10 claims sous deux conventions distinctes, toutes deux assujetties à une redevance de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté pour 1 000 000 \$. La propriété est l'objet d'une avance annuelle de 25 000 \$ sur ses paiements de redevances.

Activités d'exploration

La Société a terminé son programme de forage de 35 000 mètres et prévoit réaliser 25 000 mètres de forage supplémentaires sur les gîtes Garrcon et Jonpol. La Société entend utiliser le produit du financement accreditif de 5 millions de dollars annoncé le 18 avril 2017. Le programme de forage a pour but d'accroître le niveau de confiance dans les estimations de ressources historiques des gîtes Garrcon et Jonpol, et d'explorer les extensions possibles des zones minéralisées connues. Les résultats obtenus jusqu'à présent démontrent un bon potentiel d'accroître l'inventaire de ressources minérales connues à Jonpol en poursuivant les travaux de forage de définition et d'exploration, en particulier dans les extensions en profondeur du gîte principal. Les travaux de forage historiques à Jonpol se limitent aux secteurs de la surface à 600 mètres de profondeur, et la majeure partie de ces travaux est concentrée au-dessus de 350 mètres de profondeur.



3.5 Propriétés du Bloc Marban

i) Projet Marban

La Société a acquis le projet Marban dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Marban est détenu à 100 % et est le résultat de l'amalgamation des anciens claims Marban, First Canadian, Norlartic et Gold Hawk. Les propriétés du Bloc Marban sont situées à environ 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada, et sont constituées de 30 claims et de 3 concessions minières couvrant une superficie de 1 023 hectares.

Les claims Marban sont assujettis à une redevance de 1 % à 1,5 % NSR. Les claims First Canadian sont assujettis à une redevance de 10 % des profits nets. Le vendeur a conservé une redevance de 0,5 % NSR sur les claims Marban, de 1 % NSR sur les claims First Canadian et de 2 % NSR sur les claims Norlartic. La propriété compte aussi deux claims connus comme étant les claims Gold Hawk; ces derniers sont assujettis à une redevance de 2 % NSR.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2017, très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet.

ii) Projet Malartic

La Société a acquis le projet Malartic dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Malartic englobe les propriétés Camflo Ouest, Malartic Hygrade, Malartic Hygrade-NSM et Malartic H. Ces propriétés sont situées au nord-est de la ville de Malartic, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Le projet Malartic est constitué de 139 claims miniers et d'une concession minière couvrant une superficie de 6 263 hectares. Les claims Camflo Ouest sont assujettis à diverses redevances NSR variant de 1,5 % à 3,0 %, dont certaines peuvent être rachetées, en tout ou en partie, pour des paiements variant de 200 000 \$ à 1 500 000 \$. Les claims Malartic H sont détenus à 85 % par la Société mais cette dernière peut racheter la participation résiduelle de 15 % pour la somme de 25 000 \$.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2017, très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet.

iii) Projet Siscoe Est

La Société a acquis la propriété Siscoe Est dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Siscoe Est est située dans le canton de Vassan, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. NioGold détient une participation de 50 % dans les claims de la propriété Siscoe Est, tandis que la participation résiduelle de 50 % est détenue par une autre société. Certains claims sont assujettis à une redevance de 2,0 % NSR. La moitié de la redevance NSR peut être rachetée pour la somme de 2 750 000 \$.

Activités d'exploration

Aucune activité d'exploration n'a eu lieu sur le projet depuis son acquisition le 11 mars 2016.

iv) Projet Héva

La Société a acquis la propriété Héva dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Héva est située à 42 kilomètres au nord-ouest de la ville de Val-d'Or, et la propriété Val-d'Or est située au sud de la limite de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Certains des claims de la propriété Héva sont assujettis à une redevance de 1,5 % NSR, dont la moitié peut être rachetée pour la somme de 200 000 \$.

Activités d'exploration

Aucune activité d'exploration n'a eu lieu sur le projet depuis son acquisition le 11 mars 2016.



3.6 Propriété DeSantis

La Société a acquis la propriété DeSantis, située dans le canton d'Ogden, dans la division minière de Porcupine en Ontario, auprès d'Excellon Resources Inc. en contrepartie d'actions ordinaires.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2017, très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet.

3.7 Propriété Swayze

La Société a acquis la propriété Swayze située dans la ceinture de roches vertes du même nom en Ontario le 2 août 2016. Les claims ont été acquis en contrepartie d'un paiement en espèces de 250 000 \$.

Activités d'exploration

En janvier 2017, la Société a débuté des travaux de coupe de lignes de façon à pouvoir entreprendre des levés géophysiques au printemps.

3.8 Propriétés à la Baie James

Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la finalisation d'une transaction d'option avec Redevances Osisko. Selon les termes de l'entente d'option, la Société peut acquérir 100 % de la participation de Redevances Osisko dans 28 propriétés d'exploration situées dans les régions de la Baie James et de la Fosse du Labrador (les « propriétés ») après avoir engagé des dépenses d'exploration totalisant 32 millions de dollars sur une période de sept ans; la Société détiendra une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19,2 millions de dollars. Redevances Osisko conservera une redevance NSR escalatoire variant de 1,5 % jusqu'à un maximum de 3,5 % sur les métaux précieux et une redevance de 2 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits des propriétés. De plus, toutes les nouvelles propriétés acquises par la Société dans la région concernée durant les sept années de l'entente d'option pourraient également être assujetties à une entente de redevance en faveur de Redevances Osisko selon des termes similaires et sous certaines conditions.

i) Projet Kan

Le projet Kan est situé dans la Fosse du Labrador, à environ 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq, Québec. Il couvre environ 40 kilomètres de stratigraphie favorable composée de formations de fer silico-carbonatées, d'épaisses unités de shales noirs métallifères, de gabbros et de turbidites. Le projet Kan est constitué de 2 276 claims (105 605 hectares) et est situé à 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq dans le nord du Québec. Deux-cent-neuf (209) claims sont assujettis à une redevance de 2 % NSR en faveur de Les Ressources Tectonic Inc.; 0,5 % de la redevance NSR peut être racheté en tout temps pour la somme de 750 000 \$ par Redevances Osisko, tandis qu'Altius Resources Inc. conserve un droit de rachat sur un autre 0,5 % de la redevance NSR pour la somme de 750 000 \$. Redevances Osisko détient une redevance sur 2 276 claims touchant la production de métaux précieux pour un minimum de 1,5 % NSR et un maximum de 3,5 % NSR, ainsi qu'une redevance de 2,0 % NSR sur tous les autres produits, à la condition toutefois que s'il existe une redevance applicable sur toute portion des claims, les pourcentages de redevances applicables seront ajustés de façon à ce que le pourcentage de redevance maximal sur cette portion ne dépasse pas et soit plafonné à 3,5 % NSR en tout temps.

En janvier 2017, Osisko a jalonné 1 624 claims supplémentaires, portant le nombre total de claims à 2 276, couvrant une superficie de 105 605 hectares pour le projet Kan.

Le 27 mars 2017, Osisko a annoncé la conclusion d'une convention exécutoire avec Barrick, dans le but d'officialiser les termes d'une entente d'exploration sur la propriété. En vertu de l'entente d'exploration, Barrick devra engager une somme de 15 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre ans, ce qui lui permettra d'acquérir un intérêt de 70 % sur la propriété Kan. L'entente est assujettie à des dépenses minimales annuelles en travaux d'exploration, incluant un montant garanti de 6 millions de dollars pour les premières deux années.

Suivant la réalisation des termes de l'entente d'exploration, la propriété sera transférée à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 30 % par Osisko et à 70 % par Barrick. Osisko et Barrick concluront par la suite une entente de



coparticipation à l'égard de la propriété. De plus, Barrick pourra acquérir un intérêt additionnel de 5 % dans la coentreprise (pour un intérêt total de 75 %) en engageant une somme supplémentaire de 5 millions de dollars pour des dépenses spécifiques de projet (évaluation économique préliminaire ou étude de préfaisabilité).

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2017, très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet.

ii) **Projet Éléonore Régional**

Le projet Éléonore Régional est constitué de 472 claims (24 659 hectares) et est situé à 15 kilomètres à l'ouest de la mine d'or Éléonore, dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie James.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2017, très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet.

iii) **Projet Éléonore–JV**

Le projet Éléonore-JV est constitué de 1 872 claims (> 97 900 hectares), dont environ 50 % est détenu par Exploration Midland, et est situé à 25 kilomètres au sud-est et 20 kilomètres au nord-ouest de la mine d'or Éléonore dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie James. La propriété est assujettie à une redevance de 0,5 % NSR en faveur de Redevances Osisko et à une redevance de 0,5 % NSR en faveur d'Exploration Midland.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 31 mars 2017, très peu de travaux d'exploration ont été effectués sur le projet.



4. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS SUR LES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

4.1 Dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses engagées par la Société sur les actifs d'exploration et d'évaluation pour la période terminée le 31 mars 2017 se présentent comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

	31 décembre 2016	Acquisitions au cours de la période	Ajouts au cours de la période	Radiations au cours de la période	31 mars 2017
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Urban Barry	3 849	-	2 473	-	6 322
Lac Windfall	56 199	-	12 521	-	68 720
Ogima - Faille Catharine	1 548	-	6	-	1 554
Garrcon – Garrison	14 098	-	2 738	-	16 836
Gold Pike – Garrison	47	-	24	-	71
Buffonta – Garrison	86	-	4	-	90
DeSantis	1 324	-	14	-	1 338
Black Dog (anciennement « Souart »)	1 527	-	503	-	2 030
Swayze	466	-	199	-	665
Marban – Bloc Marban	23 477	-	188	-	23 665
Malartic – Bloc Marban	37 809	-	39	-	37 848
Siscoe Est – Bloc Marban	2 518	-	3	-	2 521
Héva – Bloc Marban	815	-	1	-	816
Kan – Baie James	284	-	(5)	-	279
Éléonore – Baie James	274	-	41	-	315
Éléonore JV – Baie James	104	-	28	-	132
Autres – Baie James	160	-	213	-	373
Quévillon	-	-	232	-	232
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	144 585	-	19 222	-	163 807

Les ajouts importants survenus durant la période terminée le 31 mars 2017 sont décrits par catégorie dans le tableau suivant (en milliers de dollars canadiens) :

Pour la période terminée le 31 mars 2017	Urban- Barry	Lac Windfall	Ogima – Faille Catharine	Garrcon – Garrison	Gold Pike- Garrison	Buffonta – Garrison	DeSantis	Black Dog (anciennement « Souart »)	Swayze
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Coûts liés aux propriétés	10	8	-	3	24	1	2	2	-
Coûts liés au campement	-	2 312	-	79	-	3	-	50	-
Frais de bureau	10	36	-	4	-	-	-	-	-
Gestion de projets	153	450	-	89	-	-	-	6	6
Forage	1 941	8 295	-	2 269	-	-	-	217	-
Levé géochimique	34	7	-	-	-	-	-	-	-
Permis	-	57	-	-	-	-	-	1	-
Levé géophysique	189	222	-	-	-	-	-	208	187
Géologie	99	303	1	286	-	-	12	19	4
Ingénierie	-	18	-	-	-	-	-	-	-
Étude de faisabilité	-	337	-	-	-	-	-	-	-
Relations communautaires	35	191	5	8	-	-	-	-	2
Environnement	2	69	-	(3)	-	-	-	-	-
Santé et sécurité	-	216	-	3	-	-	-	-	-
Total des ajouts	2 473	12 521	6	2 738	24	4	14	503	199



Pour la période terminée le 31 mars 2017	Marban –	Malartic –	Siscoe Est –	Héva –	Kan –	Éléonore –	Éléonore	Autres –	Quévillon	Total
	Bloc Marban	Bloc Marban	Bloc Marban	Bloc Marban	Baie James	Baie James	JV – Baie James	Baie James		
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Coûts liés aux propriétés	-	-	-	-	(110)	11	-	149	190	290
Coûts liés au campement	-	-	-	-	1	-	-	-	1	2 446
Frais de bureau	11	18	3	1	3	-	3	-	-	89
Gestion de projets	30	7	-	-	101	15	20	16	23	916
Forage	61	10	-	-	-	8	-	10	5	12 816
Levé géochimique	-	-	-	-	-	-	5	12	-	58
Permis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58
Levé géophysique	-	-	-	-	-	-	-	19	-	825
Géologie	47	4	-	-	-	7	-	7	13	802
Ingénierie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18
Étude de faisabilité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	337
Relations communautaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	241
Environnement	39	-	-	-	-	-	-	-	-	107
Santé et sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	219
Total des ajouts	188	39	3	1	(5)	41	28	213	232	19 222

Durant la période terminée le 31 mars 2017, la majorité des dépenses ont été engagées sur la propriété du Lac Windfall, où un programme de forage planifié de 400 000 mètres était en cours. Durant la période terminée le 31 mars 2017, la Société a complété environ 52 412 mètres de forage sur la propriété du Lac Windfall, dans les secteurs de Black Dog et d'Urban-Barry. La Société a aussi complété une campagne de forage de 35 000 mètres sur la propriété Garrcon-Garrison et prévoit poursuivre les travaux de forage sur les gîtes Garrcon et Jonpol. La Société a aussi débuté les travaux d'exploration sur la propriété Quévillon récemment acquise.

4.2 Paiements d'option et coûts d'acquisition pour des claims inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation

Le tableau suivant résume les paiements d'option et les coûts d'acquisition devant être engagés au 31 mars 2017, relativement aux actifs d'exploration et d'évaluation de la Société (en milliers de dollars canadiens) :

	Total	2017	2018
Faïlle Catharine – Projet Ogima	234 \$	94 \$	140 \$
Propriétés Baie James	4 723 \$	4 723 \$	- \$
Total	4 957 \$	4 817 \$	140 \$

5. PERSPECTIVES

L'aperçu des activités ci-dessous et leur description établissent le portrait des activités actuelles de la Société.

La Société dépense environ 8,5 millions de dollars par mois en exploration sur toutes ses propriétés au Québec et en Ontario, et près de 800 000 \$ par mois en frais administratifs et généraux. La Société a amassé un montant total d'environ 85 millions de dollars depuis le 1^{er} janvier 2017. Le produit de ces financements sera utilisé pour engager des « frais d'exploration au Canada » sur les propriétés de la Société au Québec et en Ontario et à des fins générales de fonds de roulement. La Société prévoit accroître ses activités de forage sur toutes ses propriétés. Une campagne de forage de 400 000 mètres mobilise entre 19 et 23 foreuses sur la propriété du Lac Windfall et le secteur d'Urban-Barry, tandis qu'une campagne de forage de 25 000 mètres faisant appel à 3 foreuses cible la propriété Garrison. La Société a entrepris une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Windfall, et débutera les travaux de dénoyage de la rampe d'exploration au deuxième trimestre de 2017. Le programme a pour but d'accroître le niveau de confiance de toutes les ressources existantes et d'accroître tous les inventaires de ressources existants. La Société s'affaire à mettre à jour l'estimation initiale des ressources en 2017/2018 sur les propriétés d'Urban-Barry et du Lac Windfall.

La minéralisation aurifère connue à ce jour dans le secteur ciblé sous Red Dog a permis de définir des ressources minérales présumées de 455 000 tonnes à une teneur moyenne de 8,21 g/t d'or, soit 120 000 onces d'or contenu. Le programme de forage est conçu pour cibler les extensions potentielles de la minéralisation aurifère afin d'accroître la taille actuelle des ressources sur la propriété du Lac Windfall et d'agrandir l'empreinte de la zone Lynx récemment découverte.



La Société a aussi débuté des travaux de coupe de lignes sur la propriété Swayze en préparation pour le levé de PP qui devrait s'amorcer au cours du printemps.

6. PLACEMENTS

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille de placements dans des sociétés cotées en bourse ou à capital fermé. La Société investit dans différentes sociétés au sein de l'industrie minière à des fins de placement et dans le cadre de décisions stratégiques. En plus de ses objectifs de placement, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif dans les entreprises de son portefeuille, notamment en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif, et en nommant des individus au conseil d'administration de l'entreprise en question. Ces placements, qui comprennent des participations dans Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville ») et Ressources Beaufield inc. (« Beaufield »), sont présentés comme des « placements dans des entreprises associées » dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Le 8 août 2016, la Société a acquis 50 000 000 d'actions ordinaires de Barkerville et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans des entreprises associées. En plus des rôles actifs mentionnés ci-dessus, le coprésident du conseil de la Société, Sean Roosen, agit à titre de coprésident du conseil de Barkerville. Le 21 février 2017, la Société a fait l'acquisition de 31 700 000 actions ordinaires de Beaufield et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans des entreprises associées. En plus des rôles actifs mentionnés ci-dessus, un dirigeant de la Société siège au conseil d'administration de Beaufield.

6.1 Titres négociables

Le tableau suivant résume l'information sur les titres négociables détenus par la Société en date du 31 mars 2017 et du 31 décembre 2016 (en milliers de dollars canadiens) :

<i>Au</i>	31 mars 2017	31 décembre 2016
	(\$)	(\$)
Solde au début de la période	15 020	8 707
Ajouts	11 020	16 590
Acquisitions	-	178
Transferts aux placements dans des entreprises associées	-	(1 248)
Cessions	(12 633)	(14 089)
Gain réalisé à la cession	918	3 428
Gain latent lié à l'évaluation à la valeur du marché	3 039	1 454
Solde à la fin de la période	17 364	15 020

Durant la période terminée le 31 mars 2017, la Société a réalisé un gain de 918 000 \$ (1 007 000 \$ en 2016) à la vente de titres négociables et a aussi réalisé un gain latent de 3 039 000 \$ (3 352 000 \$ en 2016). Ces gains découlent des prix plus élevés pour les matières premières ainsi que la hausse des cours des valeurs mobilières.

6.2 Placements dans des entreprises associées

Les placements de la Société se rapportant à ses participations dans Beaufield et Barkerville sont détaillés ci-dessous (en milliers de dollars canadiens) :

<i>Au</i>	31 mars 2017		
	Beaufield	Barkerville	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
Solde au début de la période	-	37 290	37 290
Placements dans des entreprises associées en trésorerie	3 650	-	3 650
Quote-part du résultat/(de la perte) pour la période	8	(263)	(255)
Solde à la fin de la période	3 658	37 027	40 685



6.3 Placements à long terme

Durant la période terminée le 31 mars 2017, la Société détenait un placement à long terme de 180 000 \$ dans une entité à capital fermé.

7. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le tableau suivant résume l'état des résultats d'exploitation consolidés de la Société pour les périodes terminées les 31 mars 2017 et 2016 (en milliers de dollars canadiens) :

<i>Pour la période terminée le</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
Dépenses		
Rémunération	6 748 \$	3 243 \$
Frais administratifs et généraux	1 389	696
Exploration générale	40	82
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	17
Produit lié à la prime sur les actions accréditives	(3 573)	(921)
Gain latent sur titres négociables	(3 039)	(3 352)
Gain réalisé sur titres négociables	(918)	(1 007)
(Gain)/Perte de change	(32)	210
Autres produits	(72)	(288)
Perte/(résultat) d'exploitation	543	(1 320)
Produits financiers	(269)	(149)
Charges financières	49	165
(Résultat)/perte financier (ère) net (te)	(220)	16
Quote-part de la perte d'entreprises associées	255	11
Perte/(résultat)	578	(1 293)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement au résultat net :		
conversion des monnaies étrangères	- \$	(7) \$
Résultat global	-	(7)
Total de la perte globale/(du résultat global)	578 \$	(1 300) \$

7.1 Comparaison entre la période de trois mois terminée le 31 mars 2017 et la période de trois mois terminée le 31 mars 2016

La perte/(le résultat) pour la période a augmenté de 1 871 000 \$, passant d'un résultat de 1 293 000 \$ pour la période terminée le 31 mars 2016 à une perte de 578 000 \$ pour la période terminée le 31 mars 2017, en raison d'une hausse des dépenses découlant des acquisitions et de la croissance de l'entreprise.

Les charges de rémunération pour la période terminée le 31 mars 2017 ont augmenté de 3 505 000 \$ pour s'établir à 6 748 000 \$, comparativement à des charges de 3 243 000 \$ pour la même période en 2016. Cette hausse s'explique par une augmentation de la rémunération fondée sur des actions et des charges de rémunération, de 3 342 000 \$ et 163 000 \$ respectivement. Bien que le nombre d'options émises durant la période terminée le 31 mars 2017 était inférieur au nombre d'options émises à la même période en 2016, la rémunération fondée sur des actions a augmenté en raison de la juste valeur plus élevée par option émise. Les charges de rémunération ont augmenté en raison du personnel supplémentaire dans les bureaux de la Société et d'une augmentation des honoraires versés au conseil en raison des nouveaux administrateurs.



Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 693 000 \$ pour s'établir à 1 389 000 \$ pour la période terminée le 31 mars 2017, comparativement à 696 000 \$ à la même période en 2016. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des frais de bureau de 513 000 \$ en lien avec les frais de bureau requis pour le personnel plus nombreux, les frais de marketing et la croissance de la Société. Les autres augmentations des frais administratifs et généraux comprennent : 1) une augmentation des honoraires professionnels de 259 000 \$ en partie attribuable à la liquidation des activités abandonnées de Braeval Peru S.A.C. et Oban Peru S.A.C., et 2) une augmentation des frais de déplacement de 72 000 \$ attribuable à une augmentation des activités de marketing et des tournées ainsi qu'une augmentation globale des activités d'exploration, des visites d'analystes sur les propriétés et des vérifications diligentes effectuées sur d'autres acquisitions potentielles.

Le produit lié à la prime sur les actions accréditatives s'est établi à 3 573 000 \$ au cours de la période terminée le 31 mars 2017, comparativement à 921 000 \$ durant la même période en 2016. Ce produit se rapporte aux financements réalisés en juillet 2016, en décembre 2016 et en février 2017. Au moment de l'émission de ces actions accréditatives, un passif lié à la prime sur les actions accréditatives a été comptabilisé. Au moment où la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise un produit lié à la prime sur les actions accréditatives et réduit le passif lié à la prime sur les actions accréditatives.

Durant la période terminée le 31 mars 2017, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières qui avait été stratégiquement investi dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé un gain réalisé et un gain latent reliés à ces placements pour la période, de 918 000 \$ et 3 039 000 \$ respectivement. Le gain réalisé provient de la vente de plusieurs placements, tandis que le gain latent est le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période. La juste valeur marchande des titres négociables de la Société s'établissait à 17 364 000 \$ au 31 mars 2017, comparativement à 15 020 000 \$ au 31 décembre 2016.

Les produits financiers nets au cours de la période terminée le 31 mars 2017 ont augmenté de 236 000 \$ pour s'établir à 220 000 \$ comparativement à des charges de 16 000 \$ engagées à la même période en 2016, en raison principalement d'une augmentation du solde de liquidités de la Société découlant de la combinaison de : 1) l'émission, dans le cadre d'un placement privé, d'actions ordinaires pour un produit de 78 317 000 \$ (net des coûts de transaction), et 2) l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription, qui a généré 2 495 000 \$ au cours de la période. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'impôt exigible en vertu de la partie XII.6 découlant des sommes accréditatives non dépensées selon la règle de rétropection. La Société disposait de 138 821 000 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 31 mars 2017.

La quote-part de la perte d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période terminée le 31 mars 2017 était de 255 000 \$ comparativement à 11 000 \$ à la même période en 2016. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Kilo Goldmines Ltd et Barkerville durant la période terminée le 31 mars 2016 et ceux de Beaufield et Barkerville durant la période terminée le 31 mars 2017 et par conséquent, devait comptabiliser sa part de la perte nette de ces entités.

7.2 Flux de trésorerie

La Société est dépendante de sa capacité à recueillir des fonds afin de financer les programmes d'exploration à venir. Voir les sections « *Liquidités et sources de financement en capital* » et « *Risques et incertitudes* ».

Activités d'exploitation

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation pour la période terminée le 31 mars 2017 totalise 6 019 000 \$ comparativement à 1 545 000 \$ utilisée pour la même période en 2016. L'augmentation des débours est principalement attribuable à la perte nette de 578 000 \$ pour la période terminée le 31 mars 2017, avec des ajustements pour la rémunération fondée sur des actions de 5 221 000 \$, un produit lié à la prime sur les actions accréditatives de 3 573 000 \$, des gains réalisés sur les titres négociables de 918 000 \$ et des gains latents sur les titres négociables de 3 039 000 \$.



Activités de financement

La trésorerie générée par les activités de financement était de 80 812 000 \$ pour la période terminée le 31 mars 2017, comparativement à 12 128 000 \$ pour la même période en 2016. Un montant total de 78 317 000 \$ a été amassé dans le cadre de placements privés (net des frais de transaction), et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription a généré des entrées de trésorerie de 95 000 \$ et 2 400 000 \$ respectivement.

Activités d'investissement

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement pour la période terminée le 31 mars 2017 totalise 18 243 000 \$ comparativement à 4 364 000 \$ à la même période en 2016. L'écart s'explique principalement par des ajouts aux dépenses d'exploration et d'évaluation de 16 513 000 \$, l'acquisition de titres négociables pour une valeur de 11 020 000 \$, et l'acquisition d'un placement en titres de capitaux propres dans Beaufield pour une valeur de 3 650 000 \$, compensés en partie par le produit de la cession de titres négociables d'une valeur de 12 883 000 \$. Pour la période terminée le 31 mars 2016, l'ajout aux dépenses d'exploration et d'évaluation totalisait 5 067 000 \$, et des titres négociables d'une valeur de 1 043 000 \$ avaient été acquis. Ces débours avaient été compensés en partie par le produit de la cession de titres négociables d'une valeur de 1 889 000 \$.

De l'avis de la direction, la Société dispose des ressources financières nécessaires pour réaliser les programmes d'exploration actuellement planifiés et s'acquitter des dépenses d'exploitation courantes. Au 31 mars 2017, la Société disposait de 137 821 000 \$ en liquidités, comparativement à 81 271 000 \$ au 31 décembre 2016. La Société continuera d'être dépendante de sa capacité à recueillir des fonds ou d'autres capitaux selon les besoins et ce, jusqu'au moment où elle atteindra l'étape de la production et commencera à générer des liquidités de ses exploitations. Voir les sections « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* » et « *Risques et incertitudes* ».

8. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars canadiens)

<i>Pour l'exercice terminé le</i>	31 mars 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2016	30 juin 2016
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Résultats financiers				
Produit d'intérêts	(269) \$	(219) \$	(147) \$	(151) \$
Perte/(résultat)	578 \$	7 144 \$	1 741 \$	(2 366) \$
 Perte/(résultat) par action*				
De base	-	0,05 \$	0,01 \$	(0,02) \$
Diluée	-	-	-	(0,01) \$
 Situation financière				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	154 078 \$	94 138 \$	95 991 \$	68 454 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	163 807 \$	144 585 \$	133 387 \$	124 400 \$
Actif total	369 016 \$	285 293 \$	274 297 \$	199 296 \$
Capital-actions	365 258 \$	303 100 \$	288 712 \$	216 539 \$
Déficit	(56 313) \$	(55 735) \$	(48 593) \$	(46 852) \$
Nombre d'actions émises et en circulation	184 476 725	161 990 656	156 255 006	125 412 230

* La perte/(le résultat) de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre d'actions émises et en circulation tient compte de la consolidation de 3,14 pour 1 réalisée le 25 août 2015, appliquée de manière rétroactive pour toutes les périodes au tableau.

** Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 19.



(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période terminée le	31 mars 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2015	30 juin 2015
Résultats financiers				
Produit d'intérêts	(148) \$	(169) \$	(59) \$	(14) \$
Perte des activités poursuivies	(1 293) \$	2 276 \$	2 126 \$	361 \$
Perte/(résultat) des activités abandonnées	- \$	5 \$	85 \$	(126) \$
Perte/(résultat) par action* - de base				
Des activités poursuivies	(0,02) \$	0,05 \$	0,10 \$	0,06 \$
Des activités abandonnées	- \$	- \$	- \$	(0,02) \$
Perte/(résultat) par action* - diluée				
Des activités poursuivies	0,02 \$	- \$	- \$	- \$
Des activités abandonnées	- \$	- \$	- \$	- \$
Situation financière				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	94 138 \$	63 668 \$	72 615 \$	10 526 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	144 585 \$	50 056 \$	38 875 \$	1 143 \$
Actif total	285 293 \$	119 337 \$	114 491 \$	13 021 \$
Capital-actions	303 100 \$	150 989 \$	145 855 \$	54 046 \$
Déficit	(55 735) \$	(50 509) \$	(48 228) \$	(46 017) \$
Nombre d'actions émises et en circulation	58 694 202	58 694 202	54 694 202	5 994 078

* La perte/(le résultat) de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre d'actions émises et en circulation tient compte de la consolidation de 3,14 pour 1 réalisée le 25 août 2015, appliquée de manière rétroactive pour toutes les périodes au tableau.

** Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 19.

9. TAUX DE CHANGE

Le tableau suivant résume le taux de change moyen du dollar canadien pour les périodes terminées les 31 mars 2017 et 2016, ainsi que le taux au comptant en date du 11 mai 2017, en présentant la valeur d'un dollar canadien dans les devises des pays où la Société a exercé des activités au cours des périodes terminées les 31 mars 2017 et 2016.

Devise	31 mars 2017	31 mars 2016	11 mai 2017
Dollar américain (USD)	0,756	0,729	0,731

10. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 31 mars 2017, la Société disposait d'une encaisse de 137 821 000 \$ (81 271 000 \$ au 31 décembre 2016) et d'un fonds de roulement de 154 078 000 \$ (94 138 000 \$ au 31 décembre 2016). L'encaisse et le fonds de roulement ont tous deux augmenté depuis le 31 décembre 2016, en raison du montant de 78 317 000 \$ amassé dans le cadre des financements qui ont eu lieu au cours de la période (net des frais de transaction), en partie compensé par les dépenses engagées en lien avec des activités d'exploration au Canada, les frais administratifs et généraux des bureaux au Canada et le placement en titres de capitaux propres dans Beaufield. La plupart des passifs financiers de la Société ont une échéance contractuelle de moins de 30 jours et sont assujettis aux modalités commerciales usuelles.

La Société n'a jamais généré des revenus de ses activités d'exploitation. Aucune des propriétés minérales de la Société n'est en production commerciale et, de ce fait, la Société ne génère pas de liquidités à partir des exploitations. Au cours de la période terminée le 31 mars 2017, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société étaient négatifs et la Société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation continueront d'être négatifs dans les périodes à venir.



Dans le passé, la Société a financé ses activités en recueillant des capitaux par des émissions d'actions. Tant qu'elle ne sera pas en position de générer des flux de trésorerie positifs, afin de financer ses programmes d'exploration, la Société demeure dépendante des marchés boursiers pour recueillir des capitaux, en plus de l'ajustement des dépenses, la cession d'actifs et l'obtention de sources de financement autre que le financement par actions.

La Société est d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour faire face aux dépenses d'exploration et aux frais généraux et pour maintenir les programmes d'exploration actuellement planifiés au cours des douze prochains mois. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir un fonds de roulement adéquat dans le futur, en raison des fluctuations du marché, de l'économie et du prix des matières premières. Voir la section « *Risques et incertitudes* ».

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS

Veillez consulter la section 4.2 pour l'information au sujet des engagements de la Société à l'égard de paiements d'options de propriétés. En plus des paiements d'options, le 1^{er} octobre 2015, la Société a signé une entente avec Eight Capital en vertu de laquelle Eight Capital fournira des services de conseils financiers à la Société, au coût de 28 000 \$ par mois. L'entente expire le 1^{er} septembre 2017. Le 10 mars 2017, la Société a signé un contrat de bail avec la Great-West, Compagnie d'assurance-vie et la London Life, Compagnie d'assurance-vie, pour un loyer annuel de 241 000 \$. Se référer aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2017 et 2016 pour de plus amples détails.

12. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

13. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les transactions et les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation et ne sont pas discutés dans cette section. Les transactions entre la Société et autres parties apparentées sont détaillées ci-dessous.

Durant la période terminée le 31 mars 2017, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 150 000 \$ (645 000 \$ en 2016) ont été engagés auprès de Redevances Osisko, une société apparentée à la Société étant donné que Redevances Osisko possède ou contrôle, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. De plus, M. John Burzynski, président et chef de la direction de la Société, ainsi que M. Sean Roosen, président du conseil, occupent des postes d'administrateurs et/ou de hauts dirigeants de Redevances Osisko. Les comptes payables à Redevances Osisko au 31 mars 2017 s'élevaient à 303 000 \$ (635 000 \$ en 2016). De plus, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 257 000 \$ (montant nul en 2016) ont été engagés par Redevances Osisko. Les sommes à recevoir de Redevances Osisko au 31 mars 2017 s'élevaient à 487 000 \$ (montant nul en 2016).

Durant la période terminée le 31 mars 2017, des honoraires pour des services de conseils financiers de 84 000 \$ ont été engagés auprès de Marchés financiers Dundee (« Dundee »), une société apparentée à un administrateur (84 000 \$ en 2016). Le 1^{er} octobre 2015, la Société a signé une entente avec Dundee en vertu de laquelle Dundee fournira des services de conseils financiers à la Société, au coût de 28 000 \$ par mois, plus 500 000 \$ versés à titre d'acompte non remboursable. L'entente expire le 1^{er} septembre 2017. Le 13 février 2017, Dundee a changé de main et l'entreprise a été renommée Eight Capital. Par conséquent, Eight Capital n'est plus considérée comme une partie apparentée à la Société.



Le tableau suivant résume la rémunération payable aux membres du personnel clé pour les périodes terminées les 31 mars 2017 et 2016 :

<i>Pour la période terminée le</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
	(\$)	(\$)
Salaires des principaux dirigeants	263	470
Honoraires des administrateurs	90	148
Rémunération fondée sur des actions	3 811	1 883
	4 164	2 501

14. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 11 mai 2017, la Société comptait (i) 185 716 820 actions ordinaires en circulation, (ii) 16 195 877 options d'achat d'actions permettant d'acquérir des actions ordinaires à un prix d'exercice moyen pondéré de 1,99 \$ par option, et (iii) 29 086 001 bons de souscription d'actions ordinaires en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 3,90 \$ par bon de souscription. Sur une base pleinement diluée, la Société compterait 230 998 698 actions ordinaires émises et en circulation suivant l'exercice de toutes les options et de tous les bons de souscription de la Société en circulation.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 31 mars 2017 :

Fourchette de prix d'exercice par action (\$)	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
0,48 à 1,12	3,8	5 208 457	1,04	3 641 784	1,02
1,13 à 1,71	3,4	4 483 334	1,19	2 974 992	1,19
1,72 à 3,21	4,5	2 096 667	2,86	696 653	2,86
3,22 à 3,49	4,8	3 915 000	3,41	1 304 995	3,41
3,50 à 4,46	3,2	564 500	4,50	417 832	4,44
2,01	4,0	16 267 958	2,01	9 036 256	1,72

Le tableau suivant présente les bons de souscription émis et en circulation au 31 mars 2017 :

14.1 Bons de souscription – 2 pour 1

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2016	7 120 692	1,85 \$
Échus	(3 120 692)	1,65 \$
En circulation au 31 décembre 2016	4 000 000	2,00 \$
En circulation au 31 mars 2017	4 000 000	2,00 \$

En lien avec l'acquisition d'Eagle Hill, chaque détenteur de bons de souscription d'Eagle Hill a consenti à ce que, suivant l'acquisition, chaque bon de souscription d'Eagle Hill puisse être exercé pour acquérir 0,5 action ordinaire post-consolidation pour chaque action ordinaire d'Eagle Hill que le détenteur aurait autrement été en droit d'acquérir. Le 25 août 2015, un total de 7 120 692 bons de souscription ont été émis en lien avec cette acquisition.



14.2 Bons de souscription cotés en bourse

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2016	130 636 320	0,15 \$
Exercés	(5 020)	0,15 \$
En circulation au 31 décembre 2016	130 631 300	0,15 \$
Exercés	(440 720)	0,15 \$
En circulation au 31 mars 2017	130 190 580	0,15 \$

Par ailleurs, 130 636 320 bons de souscription d'action ordinaire de la Société (les « bons de souscription de la contrepartie EH ») ont été émis aux actionnaires d'Eagle Hill dans le cadre de l'acquisition d'Eagle Hill par la Société le 25 août 2015. Les bons de souscription de la contrepartie EH sont régis par les termes d'un acte relatif aux bons de souscription daté du 24 août 2015, intervenu entre Osisko et Equity Financial Trust Company, à titre d'agent des bons de souscription; l'acte relatif aux bons de souscription est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com). Les bons de souscription de la contrepartie EH sont inscrits et se négocient au TSX sous le symbole « OSK.WT ». Suivant la consolidation des actions d'Osisko intervenue le 25 août 2015, soit après la date d'effet de l'acquisition, chaque bon de souscription de la contrepartie EH peut être exercé jusqu'au 25 août 2018 et, suivant l'exercice de 20 bons de souscription de la contrepartie EH et le paiement de 3,00 \$, le détenteur dudit bon de souscription d'Osisko aura le droit de recevoir une action ordinaire.

14.3 Bons de souscription – 1 pour 1

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2016	696 048	5,27 \$
Émission de bons de souscription à la conversion des reçus de souscription	10 521 700	1,44 \$
Anciens bons de souscription de NioGold acquis (note 4)	1 010 477	1,15 \$
Exercés	(4 746 039)	1,41 \$
Échus	(241 332)	6,30 \$
En circulation au 31 décembre 2016	7 240 854	1,62 \$
Octroyés	15 327 000	5,00 \$
Exercés	(1 623 368)	1,44 \$
En circulation au 31 mars 2017	20 944 486	4,11 \$

Le 3 février 2016, la Société a réalisé le financement de février 2016 visant des reçus de souscription, dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 10 521 700 reçus de souscription. En parallèle avec la réalisation de l'arrangement NioGold le 11 mars 2016, chaque reçu de souscription a été converti en une action ordinaire et un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription d'action ordinaire peut être exercé en contrepartie d'une action ordinaire jusqu'au 3 février 2019, au prix d'exercice de 1,44 \$.

Le 28 février 2017, la Société a clôturé le financement de février 2017 dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 15 327 000 unités de la Société. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription d'action ordinaire peut être exercé pour acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 5 \$ jusqu'au 28 août 2018.

15. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers intermédiaires conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des conventions comptables et sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de dépenses au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. Le choix des estimations et des hypothèses associées repose sur différentes hypothèses, y compris l'expérience antérieure ainsi que d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des



jugements portés relativement à la valeur comptable des actifs et des passifs n'ayant pas été évalués par d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Se référer aux états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2017 et 2016 et les notes s'y rapportant pour de plus amples détails sur les jugements importants portés par la Société lors de l'application des conventions comptables, ainsi que sur les estimations et les hypothèses comptables importantes.

16. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES IFRS ET PRISES DE POSITION COMPTABLE FUTURES

Certaines prises de position émises par l'IASB ou par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC ») sont obligatoires pour les exercices financiers se terminant après le 31 décembre 2017. Se référer aux états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2017 et 2016 et les notes s'y rapportant pour de plus amples détails sur les prises de position comptable futures, ainsi que sur les nouvelles normes comptables émises et en vigueur.

17. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La direction et le conseil reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et de l'adoption de pratiques exemplaires. La Société met tout en œuvre pour continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance en fonction des étapes de son développement et de l'évolution des lignes directrices en matière de pratiques exemplaires et de réglementation.

Le conseil a adopté un mandat précisant ses responsabilités et définissant ses tâches. Le conseil comprend quatre comités (le comité d'audit, le comité de rémunération, le comité de gouvernance et des mises en candidature et le comité sur la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale d'entreprise). Le comité d'audit possède une charte, laquelle précise le mandat du comité et ses procédures de convocation de réunions et donne accès à des ressources externes.

Le conseil a également adopté un code d'éthique, lequel régit le comportement éthique de tous les employés, dirigeants et administrateurs. Des politiques distinctes en matière de divulgation et de période d'interdiction d'opérations sont également en place. Pour plus de détails concernant les pratiques de gouvernance de la Société, veuillez consulter le site web de la Société, au www.miniereosisko.com.

Les administrateurs de la Société possèdent une expertise dans les domaines de l'exploration, de la métallurgie, de l'exploitation minière, de la comptabilité, des services bancaires, du financement et des valeurs mobilières. Le conseil se réunit au moins quatre fois par an alors que les rencontres des comités ont lieu au besoin.

18. CONTRÔLES INTERNES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles de divulgation de l'information et procédures

Les contrôles et procédures de divulgation de l'information visent à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et que cette démarche comprend des contrôles et des procédures qui sont conçus afin d'assurer que l'information est colligée et divulguée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de décider en temps opportun si elle doit être divulguée.

Contrôles internes de divulgation de l'information financière

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière sont conçus pour garantir de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société pour assurer de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société comprennent des politiques et des procédures qui : se rapportent à la tenue de registres raisonnablement détaillés, reflétant avec précision les opérations et les cessions liées aux actifs et en donnant une image fidèle ; procurent une assurance raisonnable que les opérations sont dûment



comptabilisées pour permettre la préparation d'états financiers selon les IFRS et que les recouvrements et dépenses sont effectués conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de la Société ; procurent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées d'actifs susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers.

La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a évalué l'efficacité et le fonctionnement des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société. Au 31 mars 2017, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont tous deux conclu que les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société, conformément à leur définition dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces et atteignent l'objectif pour lequel ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes de divulgation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, toute projection d'une évaluation de leur efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration de la conformité aux politiques ou aux procédures.

19. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société a inclus une mesure non conforme aux IFRS pour le « fonds de roulement » dans le présent rapport de gestion afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. La Société est d'avis que cette mesure permet aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Cette donnée vise à fournir une information supplémentaire et ne doit pas être considérée seule ou se substituer aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

La Société a établi le fonds de roulement comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

<i>Réconciliation pour la période terminée le</i>	31 mars 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2016	30 juin 2016
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Actif courant	162 250	101 290	100 963	72 081
Moins passif courant	8 172	7 152	4 972	3 627
Fonds de roulement	154 078	94 138	95 991	68 454

<i>Réconciliation pour la période terminée le</i>	31 mars 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2015	30 juin 2015
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Actif courant	75 955	66 365	74 160	11 309
Moins passif courant	5 051	2 697	1 545	783
Fonds de roulement	70 904	63 668	72 615	10 526

20. MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique (collectivement les « énoncés prospectifs »), incluant, sans s'y limiter, des énoncés relativement à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, au prix futur des métaux, à l'estimation des ressources minérales, à la réalisation des ressources minérales estimées, au calendrier et à l'importance de la production future estimée (le cas échéant), aux dépenses en immobilisations et aux dépenses d'exploitation et d'exploration, aux coûts et au calendrier de développement de nouveaux gisements, aux coûts et au calendrier de l'exploration dans le futur, aux exigences de capital supplémentaire, à la législation gouvernementale en matière d'exploitation minière et d'exploration minérale, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation d'un terrain, aux litiges concernant des titres, aux réclamations ou aux limites de couverture d'assurance.



On reconnaît souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « devoir », « budgéter », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « prévoir », « prédire », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel comme « pourrait », « devrait », « pourra », « devra » ou des termes comme « probable » ou « prévu », selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

Les énoncés prospectifs reflètent les opinions et les hypothèses émises par la Société en fonction des renseignements disponibles au moment où les énoncés sont faits. Les résultats ou les événements réels peuvent différer de ceux prédits dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs de la Société sont assujettis : (i) aux hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes aux énoncés prospectifs, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, et (ii) aux risques décrits à la section intitulée « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, les états financiers de la Société, et les sections intitulées « Facteurs de risque » et « Mise en garde concernant les renseignements prospectifs » dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016, datée du 16 mars 2017 et disponible sous le profil de l'émetteur de la Société sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont raisonnables, la liste des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les énoncés prospectifs n'est pas exhaustive. Les principales hypothèses émises en lien avec les énoncés prospectifs sont les suivantes : l'importance des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; la capacité des activités d'exploration (incluant les résultats de forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; le caractère prévisionnel des modèles géologiques; l'exactitude des registres de la Société quant à ses participations dans des propriétés; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; les risques environnementaux; les actions communautaires et non gouvernementales; le fait que la Société obtiendra les permis nécessaires à ses activités en temps opportun afin qu'elle puisse effectuer les programmes de forage planifiés; qu'une main-d'œuvre qualifiée et des entrepreneurs seront disponibles à mesure que les activités de la Société s'accroissent; que le prix de l'or surpassera le niveau de rentabilité économique du projet de la Société; et que la Société sera en mesure d'obtenir le financement en capital nécessaire à ses activités et qu'elle réalisera les ressources minérales estimées.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations soient sensiblement différents des résultats, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes quant aux affaires en général, à l'économie, à la concurrence, à la politique et à la société ; les résultats réels des activités d'exploration actuelles ; les erreurs dans la modélisation géologique ; les conclusions des évaluations économiques ; les modifications apportées aux paramètres d'un projet à mesure que ce dernier se précise ; les prix futurs des métaux ; les variations possibles de la teneur ou du taux de récupération ; l'éventualité qu'une usine, un équipement ou un procédé ne fonctionne pas comme prévu ; les accidents, les conflits de travail ou d'autres risques inhérents à l'industrie minière ; l'instabilité politique ; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement, ou des retards dans la réalisation d'activités de développement ou de construction.

Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport sont en date du présent rapport de gestion et la Société décline toute intention ou obligation d'actualiser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas s'en remettre outre mesure aux énoncés prospectifs.

21. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société, étant l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières au Canada, sont de nature spéculative et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits ci-dessous, peuvent avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société ou sur ses futurs résultats



d'exploitation et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent substantiellement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou concernant cette dernière. Voir la section « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* ». Le lecteur doit examiner attentivement ces risques ainsi que l'information publiée dans les états financiers de la Société, dans la notice annuelle de la Société datée du 16 mars 2017 et dans les autres documents publics déposés concernant la Société, lesquels sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

22. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur la Société sont disponibles dans la notice annuelle datée du 16 mars 2017, laquelle peut être consultée sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.